# LA LIBERTÉ

## 70e anniversaire

Tirage: 12,000

Volume 70 No 16 Saint-Boniface, le vendredi 15 juillet 1983









## Le serment d'inauguration du conseil centenaire

**À Saint-Malo, la population vient de fêter le centenaire de la municipalité de De Salaberry. Les détails dans les reportages de Paulette Gosselin et Carmen La Roche.**



## Au rythme endiablé d'une musique de soleil

**Le 10e Festival Folk de Winnipeg a attiré 35 000 participants sur les quatre jours. Il y avait de la musique pour tous les goûts.**

## Pas de journal les 29 juillet, 5 et 12 août

■ Comme de coutume, l'équipe de La LIBERTÉ sera en vacances durant trois semaines. Les bureaux seront fermés du 21 juillet au 13 août inclusivement. La publication reprendra le 19 août. Merci.

### Persécution

■ Le député néo-démocrate allergique à l'article 23, Russel Doern, écrit aussi à La LIBERTÉ. Il essaie de se justifier et de culpabiliser. L'OPINION propose des Réponses à un persécuté attristé.

### À délivrer

■ Il est grand temps que la bibliothèque municipale de Saint-Boniface, qui fête son 30e anniversaire, devienne une bibliothèque avec un mandat provincial.



Dieter Brock. Quel avenir?

### Brown - Brock

■ Le secondeur Aaron Brown sera sans doute un des joueurs-clé des Blue Bombers. Un portrait dans la page sportive. Que faire de Brock? Georges Vermette a son idée...

### Permutations

■ L'archevêché annonce les permutations diocésaines.

### Optimisme

■ Malgré le taux élevé d'assimilation, les leaders de la jeunesse francophone manifeste une confiance en l'avenir.

# OPINION

# Réponses à un persécuté ''attristé''

C'est avec grand plaisir que l'on apprend que Russel Doern, qui décidément aime apposer son nom au bas de lettres, est capable de lire les articles de La LIBERTÉ. (Voir ci-dessous.) Bien qu'il soit loin d'être sûr qu'il les comprennent, tentons une nouvelle fois notre chance.

Donc Russel Doern, qui a un jour été ministre, est prêt à appuyer les droits garantis dans l'Acte du Manitoba de 1870: la traduction des lois et la communication en français à la Législature et dans les tribunaux.

Et après? Même Sterling Lyon, qui achève de perdre ses élections de 81, est d'accord. Mais la générosité de ces messieurs est parfaitement inutile. **Pour la simple raison que la loi l'exige.**

Ce à quoi ils s'opposent, c'est à l'enchâssement, dans la constitution, d'un strict minimum de services en français assurés par le gouvernement provincial. **Ils sont tout simplement contre ce que la loi s'impose pas.**

Ce qu'ils oublient de préciser, c'est qu'en 1870, la notion de services gouvernementaux était fort limitée dans la petite colonie de la Rouge. Russel Doern, qui se flatte d'avoir enseigné l'histoire canadienne, devrait le savoir mieux que quiconque.

En 1983, la réalité gouvernementale est bien différente. Grâce en partie aux efforts des néo-démocrates, pour qui le gouvernement, aux dernières nouvelles, doit servir à protéger les plus démunis, non seulement sur le plan économique. Du moins on ose encore l'espérer.

Si Russel Doern, qui aimerait tellement être ministre, s'oppose à ces idées, qu'il envisage la chefferie des conservateurs ou la fondation d'un parti progressiste-bis. Et qu'il arrête d'ameuter les médias à sa Xième conférence de presse pour annoncer que son caucus le brime.

En refusant l'enchâssement des services en français, Russel Doern, qui prétend ne pas être anti-français, nie donc le droit à l'existence en français au-delà du foyer, de l'église, du Palais et des tribunaux. Ce qui revient à ne pas accepter complètement le statut de minorité de langue officielle aux Franco-Manitobain(e)s.

Une attitude, au passage, qui va à l'encontre des intérêts de toutes les minorités du Manitoba multiculturel. Certains l'ont déjà compris: tant qu'il n'existe pas au moins une minorité avec un statut spécial, comment les autres peuvent-elles espérer être acceptées? Ce n'est sûrement pas un hasard si les organisations ukrainiennes, juives, métis, allemandes, portugaises, italiennes et chinoises se sont ralliées à l'amendement.

Mais après tout, que Russel Doern, qui essaie de faire croire que La LIBERTÉ le persécute, ne veuille pas reconnaître pleinement les franco-phones du Manitoba, c'est son problème.

Là où son engagement devient condamnable, c'est quand il abuse de la crédulité ou de la paranoïa des gens mal informés, en leur laissant croire que c'est une question de temps pour qu'un petit nombre de Franco-Manitobains (lire: fanatiques) exigent des services en français des municipalités et des commissions scolaires.

Alors qu'il sait parfaitement que l'amendement contient, le procureur général l'a clairement indiqué, ''une limite constitutionnelle qui protège les droits des commissions scolaires et des municipalités pour faire comme elles l'entendent''. La mauvaise foi du député d'Elmwood est donc évidente.

Mais comment s'en étonner, lorsqu'il écrit que les services bilingues du fédéral sont des **privilèges**? (Lettre au Free Press, le 9 juillet.)

Quant à la question sempiternelle des coûts prétendument exhorbitants, disons seulement que les séparatistes québécois ont au moins la dignité de raisonner, face à la minorité anglophone, en fonction d'une vision d'une société. Ils ne s'abaissent pas à utiliser des arguments financiers.

Des arguments indignes de tout homme politique pour qui le mot justice, même après 90 ans, devrait encore avoir une signification. Louis Riel n'avait pas besoin d'avoir une statue parrainée par un homme pour qui jouer dans Le malade imaginaire constitue une preuve qu'il n'est pas anti-français.

Le premier ministre du Manitoba a eu raison de ne pas confier une responsabilité ministérielle à Russel Doern, qui a un égo réputé inversement proportionnel à son idée de la tolérance.

Tous les Manitobains sont en effet en droit d'attendre de leurs gouvernants une vision de la société manitobaine qui fait appel à l'intelligence des citoyens et non à de vieilles peurs irrationnelles du genre: ''French services today, french tomorrow.''

**Bernard BOCQUEL**

## Lettres à **LA LIBERTÉ**

## ''Je ne donne pas mon support à la section 23.7 ''

M. le rédacteur en chef,

Je fus secoué et attristé par l'éditorial et la caricature (lanceurs-de-boue) de l'édition du journal La LIBERTÉ du 1er juillet 1983.

Vous seriez probablement surpris d'apprendre que je suis et que j'ai toujours été préparé pour restituer aux Manitobains de langue française les droits qui leur furent garantis dans l'Acte du Manitoba de 1870.

1) le droit d'avoir les statuts du Manitoba traduits dans la langue française, et
2) le droit de communiquer en français à la Législature et dans les tribunaux.

Non seulement suis-je préparé d'accepter ces droits constitutionnellement établis, qui forment les trois-quarts de l'amendement proposé, mais j'ai aussi répété ceci plusieurs fois au public et aux médias.

Néanmoins, je ne donne pas mon support à la section 23.7 de l'amendement concernant l'extension de services en langue française, aux comités, commissions, agences et bureaux administratifs du gouvernement provincial.

Il n'est pas nécessaire de retrancher (sic) ces services dans la constitution canadienne. L'administration actuelle pourrait très bien vous offrir les mêmes services là où un nombre significatif de demandes est établi, comme ligne de conduite: autrement, le résultat sera sans fin, les cas en cour (tribunaux) très coûteux, et nous aurons une duplication du programme fédéral - l'embauche très probable de 300 personnes bilingues au service public, la dépense additionnelle de millions de dollars pour la traduction des rapports du gouvernement, publications et règlements. La plupart de ces publications vont simplement se couvrir de poussières sur l'étagère.

Un très petit nombre de Franco-Manitobains sera prêt à appuyer un programme gouvernemental qui est superflu, coûteux et qui résultera en mauvaises pratiques bureaucratiques.

Un résultat infortuné de l'amendement constitutionnel proposé pourrait être le ressentiment à travers notre province des 92% de la population qui n'est pas francophone. Certainement, ceci doit être évité des deux côtés.

Quant à l'opinion erronée que je suis ''anti-français'', puis-je vous dire ce qui suit.

1) Je fus professeur d'histoire canadienne et gouvernementale au niveau du collège pour une période de dix ans au Manitoba.
2) J'ai étudié la langue française pour une période de six ans aux niveaux du collège et de l'universitaire, et même étant un peu chercheur de mots, je sais même parler un certain montant en français, et je suis capable de lire les articles de La LIBERTÉ.
3) Ma fillette, âgée de dix ans, qui fréquente une école élémentaire d'Elmwood, a étudié le français et l'allemand, sur mon insistance, pendant les années 1 à 4. Elle pourrait devenir un jour une Manitobaine trilingue.
4) Dans ma position comme député durant les années 1966-69, j'ai, à plusieurs reprises, mis de la pression sur le gouvernement conservateur pour reconnaître Louis Riel comme le fondateur du Manitoba, et de construire un monument en son honneur. Ceci fut accompli par le gouvernement Schreyer. Puis-je aussi ajouter que je fus responsable pour le maintien du monument Riel, dans ma qualité, de ministre des travaux publics.
5) En 1956, je fus un des acteurs dans ''Le malade imaginaire'' de Molière, avec ''Le petit théâtre de Winnipeg'' sous la direction de Robert Trudel du Cercle Molière.

L'intention claire de vos récents article, point et caricature peuvent être décrits comme une tentative pour faire taire ceux qui vous opposent. Cela peut aussi être décrit comme une tactique pour faire peur et/ou une tactique de barbouillage. (sic) Les souscripteurs à votre journal pourraient anticiper un meilleur rendement d'une publication qui dissémine ses points de vue sous la bannière fière de La LIBERTÉ.

Sincèrement,

Russell Doern
MLA - Elmwood
le 8 juillet 1983

## Vous avez le droit à l'existence

M. Léo Robert
Société franco-manitobaine
Saint-Boniface, Mantioba

Au nom du Comité de développement de la communauté ukrainienne, sous-comité de l'exécutif national du Comité canadien-ukrainien de la région des Prairies, dont le siège est à Winnipeg, je suis heureux d'adresser mes félicitations à la Société franco-manitobaine ainsi qu'à toute la communauté canadienne-française du Manitoba pour avoir reconquis le droit à l'existence dans une province bilingue dans cadre de la Constitution du Manitoba.

Votre organisation mérite le soutien de tous les Manitobains, de même que celui du Gouvernement du Manitoba, car il s'agit d'une décision majeure, fixant constitutionnellement un droit historique et un fait au Manitoba, dont la négation auparavant était un obstacle à l'exercice par tous les groupes de leurs droits naturels.

Nous sommes convaincus que la reconnaissance par tous les Canadiens du caractère officiellement bilingue du Canada, est une condition de son caractère multiculturel. Notre soutien au bilinguisme officiel va de pair avec celui que nous apportons à la communauté canadienne-française dans ses dimensions culturelles économiques et sociales. Mais peut-on discuter sérieusement du multiculturalisme et ignorer les besoins de la communauté ukrainienne quoique, bien sûr, celle-ci se situe dans un contexte différent de celui dans lequel se trouvent les deux principales communautés linguistiques?

Nous pensons que les droits de ces deux communautés sont indivisibles, que nier ceux de l'une d'entre elles revient à affaiblir les droits de toutes les communautés. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'attitude encourageante du Gouvernement du Manitoba à l'égard de la communauté canadienne française et nous souhaitons l'élargissement de la collaboration entre toutes les communautés du Manitoba et particulièrement les relations les plus cordiales entre les communautés françaises et ukrainiennes au Canada.

Manoly R. Lupul
Président, Comité de développement
de la communauté ukrainienne
Directeur, Institut canadien
des études ukrainiennes
le 23 juin 1983

c.c.: Lloyd Axworthy
James Fleming
Maureen Hemphill
Serge Joyal
Eugene Kostyra
Howard Pawley
Roland Penner
Pierre E. Trudeau

# Les canaux américains pour le Sud-Est ?

**D'ici l'automne 84, la majorité des téléspectateurs du Sud-Est du Manitoba pourra capter quatre canaux américains et une deuxième chaîne française. À condition que la compagnie privée Cabloman réussisse dans son entreprise.**

Réussir, pour Cabloman, cela veut tout simplement dire convaincre le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications, le CRTC, qui décide qui peut diffuser quoi et comment.

Pour l'instant, Cabloman n'a pas été très convaincant.

Le 9 avril, Renald Guay et Rémi Smith, deux des 25 actionnaires de la compagnie, se présentent devant le CRTC à Winnipeg. Ils demandent des permis pour desservir 9 régions (voir la carte). Le Conseil vient de rendre sa décision: c'est oui pour la région du Lac du Bonnet, c'est non pour Gimli et les localités du Sud-Est.

Dans sa demande, Cabloman soutenait que les villages francophones du Sud-Est étaient mal desservis, parce qu'ils ne disposent que de Radio Canada. Cabloman se proposait de retransmettre une chaîne de Montréal. Mais les commissaires du CRTC ont été totalement insensibles à cette situation. Pour eux, les gens du Sud-Est sont bien desservis.

En fait, leur refus est essentiellement d'ordre technique et politique.

Politique parce que le CRTC veut favoriser le câble. Technique parce que le Conseil n'était pas prêt à accorder huit canaux UHF d'après le montant d'informations soumis. D'autant plus que le CRTC soutient que le câble constitue le meilleur moyen de diffusion.

Une opinion que Rémi Smith, porte-parole de Cabloman, a bien du mal à accepter. Essentiellement pour des raisons financières. Pour lui, il est impossible que le câble puisse être installé à un prix de location "raisonnable", c'est-à-dire 5$ par mois.

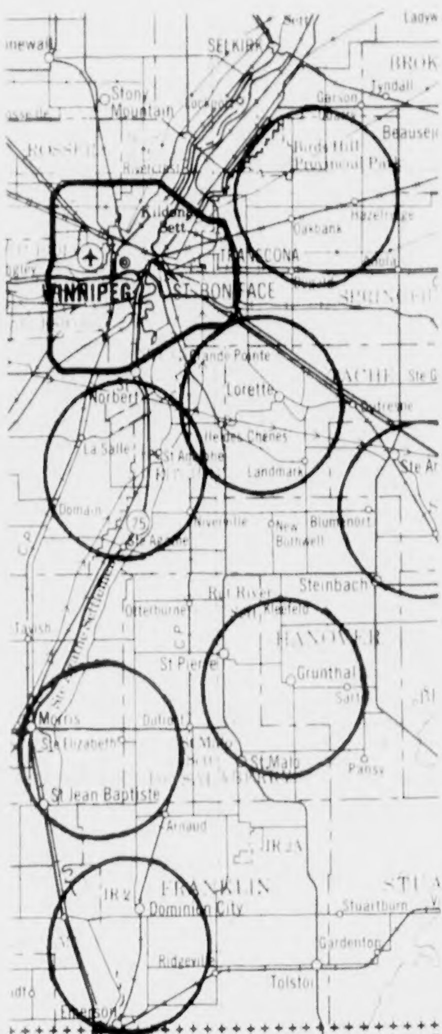
Lorsque Cabloman posera à nouveau des demandes, probablement en septembre, la compagnie tentera donc de démontrer, chiffres à l'appui, que la retransmission des émissions par UHF représente la seule solution financièrement viable.

Que va demander Cabloman? L'autorisation de diffuser quatre canaux américains et la chaîne TCTV de Montréal en captant les signaux du satellite CANCOM.

## Vers l'été 84

Précisons que CANCOM a le droit d'émettre les signaux, mais ne peut pas vendre le produit dans les foyers. D'où la création de compagnies comme Cabloman, sorte de vendeur local.

Le prix de l'abonnement coûterait entre une vingtaine et une trentaine de $. Il comprendrait aussi la réception d'un canal communautaire, exigé par le CRTC.




**Les cercles représentent la plupart des "régions" où Cabloman a l'intention de s'installer.**

Si Cabloman n'a pas de concurrents, Rémi Smith croit que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications pourrait accorder des permis d'ici la mi-novembre. Les installations seraient alors opérationnelles vers l'été 84.

Pour ce qui concerne la région du Lac du Bonnet, à moins de problèmes techniques, Cabloman diffusera avant la fin octobre 83. L'abonnement mensuel coûtera 24$. Les abonnés disposeront de CHAN Vancouver, CITV Edmonton, CHCH Hamilton et TCTV Montréal.

Explication: lorsque la demande a été faite, le CRTC n'avait pas encore autorisé CANCOM de retransmettre des signaux américains.

Conclusion: si le CRTC accepte finalement les demandes de Cabloman, la compagnie est loin de sortir perdante. Car des abonnements pour des canaux américains se vendront bien mieux que des abonnements pour des canaux canadiens.

**Bernard BOCQUEL**

## La concurrence

*Cabloman s'inquiète-t-elle de la télévision payante? Pas du tout, à en croire Rémi Smith. "Le Canadien moyen serait prêt probablement à payer pour Home Box Office ou ESPN, mais il est moins enthousiaste à acheter canadien, car la qualité n'est pas là".*

*Pour ce qui touche le satellite, il ne sera pas "une concurrence à long terme", c'est-à-dire d'ici quatre ou cinq ans. À cause de brouillage. Rémi Smith fait aussi valoir que si le satellite offre plus de variété que Cabloman ne pourrait en proposer, il ne faut pas oublier "un investissement coûteux de 3 000$".*

# Lettres à **LA LIBERTÉ**

## La foi n'est pas morte à La Broquerie

Parmi les nombreux souvenirs gravés dans les coeurs quand cette année centenaire à La Broquerie aura glissé dans le passé, il en est un qu'on oubliera pas de sitôt et qui nous a donné, il faut le dire, un avant-goût du ciel. Je veux parler de la journée du dimanche 5 juin dernier.

Un centenaire doit faire revivre, par ses costumes, ses décors, sa musique, l'événement qu'il rappelle. Tout en respectant le Concile, il est possible de remettre à l'honneur les beautés du passé, lesquelles, d'ailleurs, sont toutes permises par l'Église. C'est ce qu'on a vu et entendu à La Broquerie ce jour là.

Mentionnons spécialement le chant magnifique de "l'Asperges Me", l'encens, la petite barrette de M. le Curé, la messe des Anges (le terme est bien choisi), les cantiques si beaux où la foule se joint à la chorale dans une ferveur ardente, et encore...

Il ne faut pas oublier le sermon du Père Clavet qui nous fait faire brièvement un examen de conscience... parents, jeunes, enfants aimons nous assez Dieu pour... et nos devoirs y passent.

La messe s'est terminée par le solennel Te Deum pour rendre grâces à Dieu pour ses innombrables bienfaits pendant ces cent ans que nous achevons. Enfin comme un apothéose, les voix et les coeurs s'unissent dans un élan de reconnaissance et d'amour à Notre Mère Marie, par le chant "Je te bénis".

Puis tous se séparent pour revenir le soir où un autre régal spirituel nous attend: la procession eucharistique se déroule malgré le vent qui fait grelotter sans refroidir la ferveur des Ave, qui s'élèvent dans le soir, entrecoupés de chants au Sacré-Coeur, d'arrêts aux deux reposoirs où des petits anges vivants aux ailes blanches adorent le Saint-Sacrement. Puis le défilé entre à l'Église entre deux rans de "balises", sous l'arc de triomphe préparé avec grand effort par les jeunes de Katimavik. On remarque que petits et grands prient et chantent avec recueillement.

La foi n'est pas morte à La Broquerie et les bénédictions tomberont nombreuses, j en suis sûre, sur tous ces dévoués paroissiens, clergé et religieuses qui ont sans doute fourni leur large part en aidant à la préparation de ces fêtes magnifiques.

Simone Carney
Winnipeg, Manitoba
le 30 juin 1983







**LA LIBERTÉ**

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

**Rédacteur en chef:** Jean-Pierre DUBÉ
**Rédacteur:** Bernard BOCQUEL
**Administrateur:** Christian SUCHE
**Publicitaire:** Maurice SABOURIN
**Typographe et correctrice:** Rachelle LAFOND
**Maquettiste:** Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

**L'abonnement annuel** coûte 16$50 au Manitoba, 20$00 partout ailleurs au Canada, et 25$00 à l'étranger.

**Heures de bureau:** 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

**LA LIBERTÉ** est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

**LA LIBERTÉ**
**C.P. 190**
**Saint-Boniface, Manitoba**
**R2H 3B4**
**247-4823**

# Aaron Brown: un mariage de chance et de talent

**La défensive des Bombers de Winnipeg a connu plusieurs succès durant la joute contre les Rough Riders d'Ottawa le 8 juillet. Le secondeur (linebacker), Aaron Brown, a été un élément essentiel. À plusieurs reprises, il a arrêté Skip Walker, le célèbre coureur d'Ottawa.**

Au cours de la partie, Aaron a réussi onze plaquages et a descendu du J.C. Watts, le quart-arrière adversaire, deux fois. Selon lui, les aspects les plus difficiles de la partie ont été de contenir Watts et d'arrêter Walker.

Mesurant 6 pieds 2 pouces et pesant 235 livres, il est évident qu'Aaron Brown se présente comme un adversaire de taille.

Il est originaire de Warren, Ohio, et a été élevé dans une famille des six enfants. En dépit du fait que deux de ses frères l'ont précédé dans le monde du football, il insiste pour dire que sa décision de faire du football sa carrière est la sienne. Il a attribué sa réussite à "un mélange de chance et d'habileté".

Au niveau universitaire, il a passé quatre ans à Ohio State où a étudié la science politique. Durant ce temps, il a empoché les honneurs, jouant la position de garde. Il a été nommé "All-American", "Big Ten All-Americain" en plus d'avoir été sélectionné pour le "Big Ten Team" et le "Walter Camp All-American Team".

Après ses quatres ans à Ohio, Aaron a été pigé en 10e ronde du repêchage de la Ligue Nationale de Football par les Tampa Bay Buccaneers. Il y est resté deux ans avant qu'on ne le remplace. Les Bombers ont rapidement réclamé Aaron, et il est maintenant à Winnipeg pour sa deuxième saison.

À l'âge de 27 ans, il est encore en excellente forme. Pour maintenir sa condition physique, il court et il pratique l'haltérophilie. Deux mois avant chaque saison, il essaye de courir deux milles par jour en plus de 10 à 40 petites courses rapides.

Compte tenu de ses exercices et son poids, il n'est pas surprenant qu'Aaron se sente libre de manger tout ce que lui prépare son épouse de deux ans.

Aaron dit qu'il "est très content avec sa vie jusqu'à présent". Mais s'il avait à la refaire, il admet qu'il "tenterait d'épargner plus d'argent et compléterait son baccalauréat".

Pour l'instant, il doit se concentrer sur le football. Mais il précise qu'après sa carrière, il terminera ses études et voudra peut-être devenir entraîneur professionnel.

Malgré ses nombreux succès, Aaron a néanmoins un but en tête: c'est de se faire acclamer comme meilleur secondeur dans la Ligue canadienne de football.

Si la saison de 1982 et son début de 1983 sont significatifs, Aaron Brown a une très bonne chance d'atteindre son objectif.

**Georges VERMETTE**



**Aaron Brown**



**Nickie Hall**

*Chez les Bombers, on annonce qu'Ernie Christmas, recrue à la position de demi-arrière défensif, manquera la saison entière à cause d'une cheville brisée lors de son match contre Ottawa.*

*Cal Murphy dit aussi que Dieter Brock s'adapte très bien au nouveau système offensif, mais que Nickie Hall commencera la partie contre Edmonton le 15 juillet.*



## Les filles du CRND montent l'échelle

***Les filles Peewee (14 ans) du Centre Récréatif Notre-Dame ont gagné le championnat de "fastball" dans la ligue Bonivital. Un entraîneur, Guy Desmarais, était plus que content de raconter l'histoire...***

*C'est à l'école Marion, fin juin, qu'a eu lieu le tournoi final de la division C dans la ligue Bonivital. Après une rude saison, neuf équipes, venant de Saint-Boniface, Saint-Vital et Ile-des-Chênes se sont affrontées afin de déterminer une équipe championne.*

*Les filles du CRND, entraînées pas Guy Desmarais et Jeannette Alarie, sont entrées dans le tournoi après une saison parfaite de dix victoires et aucune défaite.*

*Dans la série finale, (deux de trois parties), elles étaient opposées à une équipe d'Ile-des-Chênes. Le CRND a écrasé l'adversaire deux fois de suit` par des pointages de 24 à 10 et de 14 à 3.*

*Ainsi, donc, Guy a expliqué que l'équipe "montera l'échelle" en accédant à la division B pour la saison de 1984. La compétition sera plus difficile, mais les champions de la division B participeront à un tournoi provincial.*

**G.V.**



**Trophées en main, l'équipe championne des filles Peewee se préparent pour de nouveaux défis.**

## *Brock: erreur ou étoile?*

**La foule n'a pas eu l'occasion d'applaudir les Bombers durant la première demie de leur match d'ouverture. Mais l'entrée de Nickie Hall a changé l'ambiance et pose un défi sérieux à la position de Brock...**

Hall, qui devait faire face aux défenseurs d'Ottawa, s'est montré courageux. Et même efficace. Dans les quatre dernières minutes de la première demie, il a complété 5 de ses 6 passes, bonnes pour 4 premiers jeux. C'est mieux que ce que Jackson avait accompli pendant les 26 premières minutes.

Avec un peu de chance en deuxième demie, Hall aurait bien pu mener son équipe à la victoire. Mais les dégâts laissés par Jackson ont présenté un trop gros obstacle.

Ce match a peut-être été important d'une autre façon. Hall a démontré ses qualités de chef et son instinct du jeu; Jackson s'est écroulé sous la pression de l'opposition. Compte tenu du résultat de la partie, les Bombers feraient bien de garder Hall au lieu de Jackson.

Ce dernier n'a pas été impressionnant. Il a déjà 30 ans et il a dit qu'il ne voudrait pas de nouveau être le deuxième quart-arrière de l'équipe.

Comme on le sait, Brock est revenu chez les Bombers à contre-coeur. Il est évident qu'il sera parmi les deux quart-arrière de l'équipe. Cependant, son attitude négative ne sera pas à l'avantage de Winnipeg.

### Enthousiasme

L'administration des Bombers ferait mieux de garder Hall en première position, puisqu'il est clair que Brock ne restera pas longtemps avec le club. Avec un peu d'expérience, Hall pourrait devenir un autre Warren Moon. Cela attirerait la foule et profiterait à l'équipe.

Avec le retour de Brock, le budget doit aussi être considéré. Un salaire comme le sien (1.5 million $ pour 5 ans) vaut ceux de cinq bons joueurs. Si Brock reste, les salaires des autres, ainsi que le profit net de l'équipe, vont souffrir. Des joueurs comme Shaw, étoile récemment acquise des Tiger Cats, pourrait vite perdre leur enthousiasme et leur désir de rester à Winnipeg.

Une solution serait de donner à Brock ce qu'il veut: un contrat d'un an, avec une pénalité financière, bien sûr. Il n'aurait qu'à s'asseoir sur le banc et observer le développement de son successeur. Après un an, on aurait encore un bon quart-arrière en la personne de Hall et on se débarasserait d'un salaire exorbitant couplé à une mauvaise attitude.

Mais les Bombers vont-ils être aveuglés par la lueur assombrie de leur ancienne étoile?

**Georges VERMETTE**

## *La semaine sportive...*

*À l'Universiade 83, le Canada s'est avéré une puissance mondiale dans quelques domaines surprenants. L'équipe canadienne de basketball a défait les Américains et les Yugoslaves et a gagné la médaille d'or.*

*Dave Steen, au décathlon, a remporté lui aussi une médaille d'or. Une première pour un Canadien.*

*En plus, le Canada a fini en troisième place avec 9 médailles d'or, 10 en argent et 19 en bronze. En tout: 329 points. Devant eux, on retrouve les Américains avec 407 et les Soviétiques avec 920.*

● ● ●

# Une variété d'espoirs anime les jeunes

**Le français n'a pas été la langue d'échange pour tous à la rencontre, "État de la jeunesse", qui regroupait plus de 140 jeunes francos de partout à l'extérieur du Québec. Pour certains, ce rassemblement a fourni une occasion pour sortir de la garde-robe une langue peu usagée.**

**En dépit de cela, les neuf présidents des mouvements jeunesses n'ont pas hésité à manifester une confiance en l'avenir: la jeunesse francophone vivra et occupera sa place!**



Des jeunes de l'Alberta: "une minorité parmi tant d'autres".

C'est la Fédération des jeunes Canadiens français qui a organisé, pendant cinq jours au début juillet à Saint-Boniface, ce projet qui visait avant tout la stimulation d'une discussion sur la place que doit occuper le jeune dans la communauté francophone.

"État de la jeunesse" a aussi permis à la Fédération des jeunes de tenir sa réunion annuelle et d'accueillir le Secrétaire d'État, Serge Joyal. (Voir l'encadré.)

La jeunesse présente à ce rendez-vous national a démontré avec énergie son aspiration pour garder la langue de ses parents. Elle refuse le portrait noir que lui présente le dernier recensement. Selon elle, la jeunesse francophone d'aujourd'hui n'est pas la dernière: Les francophones commencent à remonter pente.

**En Acadie**. Diane Beaulieu, présidente d'Activité jeunesse au Nouveau Brunswick, souligne que "les anglophones de cette province commencent maintenant à parler le français".

Bien entendu, il y a toujours une assimilation qui touche une certaine population acadienne mais tout de même moins que dans le passé. "Aujourd'hui, nous avons une province bilingue et des écoles homogènes (20 écoles secondaires)... c'est encourageant."

## Des signes d'une reprise

Pour l'Ile du Prince Edouard, Karen Arsenault, présidente des jeunes Acadiens de cette province, soutient: "Il y aura toujours des francophones sur l'île. Je pense que la situation s'améliore." Bien que sa province ne possède qu'une école pour les francophones, elle est impressionnée par l'attitude du gouvernement fédéral vis-à-vis des francophones.

**En Ontario**. Thérèse Falardeau, présidente de Direction jeunesse, attend les résultats de l'engagement du gouvernement ontarien à offrir une éducation française à tout francophone qui le demande. Aussi, elle trouve que la bilinguisation du Manitoba est une victoire qui ne peut qu'aider la cause ontaroise. "Nous avons une grande population francophone avec un système d'éducation développé. Ce qui me permet d'avoir de l'espoir pour l'Ontario francophone."

**Dans l'Ouest**. En Alberta, la présidente de la Fédération jeunesse albertaine, Mireille Grenier, est encouragée par l'ouverture d'une première école française à Edmonton. "Nous sommes considérés comme une minorité parmi tant d'autres par notre gouvernement, mais il y a quand même de l'espoir."

La Saskatchewan, qui connaît le pire taux d'assimilation au pays (plus de 40%), offre aussi des signes d'une reprise de dynamisme chez les francophones. Du moins, c'est ce que signale Luc Martin, président de l'Association jeunesse fransaskoise. "Les statistiques du dernier recensement disent une chose, mais je vois le travail qui se fait présentement en Saskatchewan."

Il explique que les Fransaskois se voient moins comme des martyrs: "Les Fransaskois sont plus fiers aujourd'hui qu'il y a dix ans. Il suffit de voir le nombre de personnes qui sont fières de porter le drapeau fransaskois."

Au Manitoba, le président du Conseil jeunesse provincial (CJP), Michel Roy, partage aussi cette confiance en la francophonie. "La relève franco-manitobaine est toujours là, il s'agit simplement de la stimuler." "Le CJP touche plus de jeunes aujourd'hui que dans le passé. Mais il reste que c'est toujours difficile de les motiver."

Selon le président des jeunes Franco-Manitobains, le mouvement des jeunes francos au Manitoba se distingue des autres par son orientation. "Nous nous organisons beaucoup plus pour l'avenir par une approche qui vise l'intégration des Franco-Manitobains dans la technologie d'aujourd'hui, soit par la mise sur pied de serres solaires, de systèmes d'informatique ou autres."

Pour ce qui est du plan d'action du CJP en ce qui concerne les suites à donner sur l'article 23: "On s'engagera probablement à encourager les jeunes Franco-Manitobains à utiliser les services offerts en français.

**Roland STRINGER**

## Quel était le but de Serge Joyal?

**Bien que le Secrétaire d'État, Serge Joyal, ait insisté sur le fait qu'un francophone hors Québec ne devrait pas se considérer minoritaire, il n'a tout de même pas parlé des efforts du Secrétaire d'État dans la lutte contre l'assimilation de la minorité de la langue officielle.**

Plutôt, le responsable de la distribution des subventions aux francophones s'est attardé sur l'élargissement des programmes fédéraux vers l'éducation et l'emploi. À part un résumé des luttes pour les droits des francophones, son discours aurait tout aussi bien pu être adressé à une organisation de jeunes étudiants à Brandon.

"J'ai été déçue par le discours de Serge Joyal" commente Diane Beaulieu, présidente du mouvement jeunesse au Nouveau-Brunswick. "Il aurait pu parler de la place qu'occupera la Fédération des jeunes Canadiens français dans le protocole d'entente entre les francophones hors Québec et le gouvernement du Canada."

Toutefois, comme ajoute le nouveau président de la Fédération des jeunes, Luc Martin, "Ses capacités d'orateur impressionnent et on voit qu'il connaît le milieu francophone".

Selon le Secrétaire d'État, il est important pour les francophones d'avoir un meilleur accès à l'éducation et au marché du travail. Même si cela représente une éducation post-secondaire ou un emploi en anglais!

Bref, son discours a touché l'élargissement du programme des prêts de bourses à plus de jeunes Canadiens et la contribution du gouvernement au projet d'emploi Été Canada. Rien de plus.

On ne peut s'empêcher de se demander quel était le but de la deuxième visite cette année à Saint-Boniface de Serge Joyal. Il aurait été préférable de lui suggérer de venir à Saint-Boniface pour la Fête du Canada.

R.S.



**Serge Joyal: "Se considérer minoritaire parce qu'on est francophone en Saskatchewan, c'est une idée qui m'a répugné."**

# Jeunes avant Canadiens français

**"Dans le passé, on soulignait les mots *Canadiens français* dans le nom la Fédération des jeunes Canadiens français. Aujourd'hui, on veut mettre l'accent sur le mot *jeunes*," signale le Fransaskois Luc Martin, récemment élu président, pour 1983-84, à la Fédération des jeunes Canadiens français (FJCF).**



**Luc Martin, nouveau président de la Fédération des jeunes: "Je travaille avec du monde et non avec des statistiques."**

*"Fini le temps des martyrs" affirme le nouveau président. "Au début, la FJCF parlait toujours de l'importance de sauver la francophonie. Maintenant, elle veut offrir des activités qui permettent à la jeunesse de vivre dans la communauté."*

*Natif de Willow Bunch en Saskatchewan, Luc Martin, un des fondateurs de l'Association jeunesse fransaskoise provinciale, voit comme premier objectif de la FJCF de changer l'image du jeune dans la communauté. "Il faut que le jeune soit plus qu'un consommateur, il doit participer au développement de la communauté."*

*Pour y arriver, Luc Martin veut s'éloigner des manifestations de jeunes qui régnaient lors des débuts de la FJCF, comme Dynamite 78 ou les fameuses funérailles du bilinguisme devant la Commission Pépin-Robarts. Au lieu, il préfère des activités comme "État de la jeunesse", qui permettent "au jeune de discuter et de voir à ce qu'il y ait une suite".*

*Le nouveau conseil exécutif de la Fédération consistera, en plus de Luc Martin, de Thérèse Falardeau de l'Ontario (vice-présidente), James Thibodeau de la Nouvelle Écosse (secrétaire trésorier), Marina Sowka de la Terre-Neuve (conseillère) et Gilbert Arbez du Manitoba (président sortant).*



La tente pour les enfants était aussi un rendez-vous populaire. Notamment, lors du spectacle pour enfants donné par l'artiste canadien bien connu Valdy.



Queen Ida & The Bon Temps Zydeco Band, un groupe cajun qui joue un gumbo de musique de la Louisianne, était parmi les plus populaires au Festival.

# Et toujours, cette musique...

***Un autre Festival Folk est du passé. Le parc Birds Hill peut maintenant se reposer. La foule venue à la quête d'un divertissement hors pair, est repartie inspirée après avoir bien goûté la musique...***

*Des queues sans fin pour un verre de coke sucré, des enfants collants, des maringouins à n'en plus finir, de la musique, des gens mal habillés, d'autres déshabillés, des photograhes sexistes, des coiffeurs dispendieux, de la musique, de la boucane à l'odeur de souvlaki avec oignons et sauce chaude, des jongleurs d'oranges, des pâtisseries en forme d'oreilles d'éléphants, de la musique, des macarons pour le choix, des Américains en masse, des flamingos en plastique, un écureuil désorienté, des cameramen de Radio-Canada, des chaises roulantes, des laits frappés aux bleuets, de la musique, du soleil et encore plus de musique...*

*150 artistes, 35 000 spectateurs. Taj Mahal y était pour les fervents du blues, Queen Ida & The Bon Temps Zydeco Band a fait bouger les plus constipés, Connie Kaldor a parlé de Batoche, des batailles gagnées et des peuples perdus, Valdy était Valdy, Folle Avoine a mis un Willow Bunch francophone sur la carte, MacLean et MacLean ont fait leur possible, Don Freed a offert la perception américaine du Canada, Jim Post a rendu un hommage postum à Stan Rogers, Don MacLean a chanté son adieu à l'Amérique, Bim a fait du rock. Et encore d'autre musique...*

*Des francos partout. Pas moyen de s'acheter un hamburger ou d'attendre en ligne pour une gorgée d'eau sans en rencontrer un. Ils ne se sont pas gênés pour vivre ouvertement leur culture pendant les spectacles francophones. C'était leur musique.*

R.S.

Quelques membres du groupe fransaskois, Folle Avoine, se reposent au spectacle du soir après avoir donné un atelier sur la musique canadienne-française.





Le spectacle du samedi soir devant plus de 10 000 spectateurs a mis en vedette le Québécois Alain Lamontagne. C'est un régulier du Festival de Winnipeg qui continue à impressionner les gens.

# Le CALENDRIER

### *Jeudi 14*

- Le Foyer du CCFM mettra en vedette Pierre Trudel, Louise Cloutier, Muriel Roy et Lianne Fournier du jeudi au samedi.

### *Vendredi 15*

- En Core 83 présentera Margaret Crystal et Peter Paul Van Camp au théâtre Gas Station au coin des rues River et Osborne, à 12h00.

- Le Salon du livre ambulant, un projet organisé par les Éditions du blé, sera à Ile-des-Chênes, entre 16h00 et 19h00.

### *Samedi 16*

- L'Union nationale française célébrera la fête nationale au 541, rue Giroux. Le prix d'entrée sera de 8$ pour les membres et de 10$ pour les non-membres. (233-2362)

- Un rodéo de cochon aura lieu à Otterburne lors de la célébration du Centenaire de la municipalité De Salaberry. Cela se poursuivra le dimanche.

### *Dimanche 17*

- Le Fellowship of Prayer tiendra sa vente de garage estivale derrière l'édifice au coin de Hartford et McGregor, entre 10h00 et 14h00.

### *Mardi 19*

- Le Salon du livre ambulant se rendra à Sainte-Anne-des-Chênes, entre 16h00 et 19h00.

- Tony Beaulieu et Irvin Wells joueront du ragtime au Foyer du CCFM.

### *Mercredi 20*

- Le Salon du livre ambulant ira à Saint-Adolphe, entre 16h00 et 19h00.

### *Vendredi 22*

- Le film "Quadraphenia" sera présenté du vendredi au dimanche à la galerie d'art de Winnipeg, à 20h00.

- Le Salon du livre ambulant sera à Otterburne, entre 16h00 et 19h00.

# L'abbé Louis Laurencelle est nommé au Sacré-Coeur

L'abbé Louis Laurencelle, vicaire économe à Saint-Léon, est prêté au diocèse de Winnipeg, où il sera nommé à la paroisse du Sacré-Coeur.

L'abbé Claude Blanchette, vicaire économe à Sainte-Marie et directeur de la pastorale au Collège universitaire de Saint-Boniface, poursuit des études théologiques à Rome.



**L'abbé Claude Blanchette va à Rome.**

L'abbé Paul Campeau, dont l'ordination aura lieu le 2 août, est nommé vicaire à Sainte-Bernadette, en remplacement de l'abbé Raymond Carignan qui retourne à son diocèse à Gravelbourg. Il devient aussi responsable du Comité ALPEC dans le diocèse.

L'abbé Robert Campeau est nommé curé de Sainte-Marie à Saint-Vital.

L'abbé Marcel Chaput, aumônier au Collège Mathieu de Gravelbourg, est nommé curé de Haywood et desservant de Rathwell (1er août).

L'abbé René Chartier, dont l'ordination aura lieu le 20 août, est nommé vicaire à la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens.

L'abbé Donald Côté prend résidence au Petit Séminaire où il sera adjoint de l'abbé Baville.

L'abbé Gérard Dionne, qui demeure vicaire à la Cathédrale, prend une année de préparation pour la pastorale auprès des réfugiés laotiens.

L'abbé Ronald Lanoie, directeur au Petit Séminaire est nommé vicaire à Christ the King, en remplacement de l'abbé Edmond Baril qui est autorisé à accepter un ministère en dehors du diocèse. Il demeure responsable de la revue diocésaine "Les Cloches de Saint-Boniface" et aumônier de la Fédération des Scouts de l'Ouest.

L'abbé Rosaire Lambert, curé de Fannystelle et de Starbuck, est nommé curé de Saint-Léon et desservant de Manitou.

L'abbé Réal Leveque, vicaire à Mary Mother of the Church, est nommé vicaire à la Cathédrale. Il devient aussi directeur de la pastorale au Collège universitaire de Saint-Boniface.

L'abbé Allen Soucy, directeur du Petit Séminaire, est nommé directeur adjoint du Philosophat.

L'abbé Georges Svoboda est affecté à la Mission catholique tchèque à "Our Lady of Fatima". Cette nomination est conjointe avec le diocèse de Winnipeg.

L'abbé Lionel Thibault, vicaire économe de Haywood, est nommé curé de South Junction et de Vassar, et desservant de Sprague et Middlebro, en remplacement du père Alfred Desautels, C.Ss.R., qui prend une année d'études.

L'abbé Antoine Vo Van Hoa est nommé responsable de la pastorale auprès des réfugiés Vietnamiens, après entente avec le diocèse de Winnipeg.

Marcel Carrière, stagiaire à la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, retourne au Grand Séminaire de Québec et poursuit ses études en théologie pastorale à l'Université Laval.

Richard Schaubroeck, stagiaire à Holy Cross, retourne au Grand Séminaire de Québec et poursuit ses études en théologie pastorale à l'Université Laval.

Sur présentation de leur supérieur provincial, l'Archevêque a nommé le père James Fiori, O.M.I., animateur de retraites à la Villa Maria et le père François Paradis, O.M.I., curé de Fort Alexandre (28 août).

Aussi, après entente avec leur supérieure, l'Archevêque a nommé: Sr Agnès Jolicoeur, M.O., animatrice de la pastorale à la Mission de la Rivière Roseau, en remplacement de Sr Yvonne Bouchard, S.G.M. et Sr Marguerite Lemoine, S.N.J.M., animatrice de la pastorale des vocations.

Ces changements entrent en vigueur le 15 août, sauf exceptions.

La bibliothèque publique de Saint-Boniface a 30 ans

# Le temps d'une bibliothèque provinciale

**En 1953, suite à un référendum, la ville de Saint-Boniface établissait des bibliothèques pour servir les francophones et les anglophones. Pour la bibliothèque publique de Saint-Boniface, la commémoration du 30e anniversaire de fondation n'incite pas vraiment à la réjouissance...**

"Le service pourrait être amélioré pour les usagers de la bibliothèque" note Lucile Freynet, directrice de la bibliothèque municipale et coordonnatrice des services bibliothécaires en français à Winnipeg.

De fait, tout le monde s'accorde pour dire que les 60 000 livres de la bibliothèque située avenue de la Cathédrale sont à l'étroit . Aussi, la salle de lecture fait pitié, la salle de projection de films est inexistante et la place est maigre pour permettre le déroulement d'activités organisées pour les jeunes.

C'est clair: l'édifice ne répond absolument plus aux besoins des usagers de la bibliothèque publique de Saint-Boniface. Il faut agrandir (ou reconstruire) les lieux pour offrir des services satisfaisants aux clients **de Winnipeg**.

La précision est très importante. Les bibliothèques dépendent du municipal et servent les gens de la ville uniquement. Exemple.

Voici quelques années, la bibliothèque de Saint-Boniface effectuait des dépôts de livres à la bibliothèque de Saint-Pierre-Jolys. Résultat: un plus grand éventail de livres récents était immédiatement disponible. Mais les dépôts ont cessé. Winnipeg n'a pas à s'occuper de Saint-Pierre-Jolys. Et tant pis pour les francophones du coin. Pour les 80 000 bilingues au Manitoba susceptibles de s'intéresser à des livres en français, la situation est loin d'être rose s'ils veulent emprunter des bouquins.

- S'ils habitent Winnipeg, ils doivent s'accommoder d'une bibliothèque trop petite qui abrite une sélection plutôt limitée.

- S'ils demeurent à l'extérieur de la capitale manitobaine, ils doivent se contenter de savoir que les égouts ont la priorité sur un service de bibliothèque.

Devant un tel constat, l'agrandissement nécessaire et indiscuté de la bibliothèque publique de Saint-Boniface prend un relief spécial. Surtout pour la Société franco-manitobaine qui a reçu, en 1975, le mandat de lobbyer en faveur d'un réseau provincial de bibliothèques françaises.

La SFM a donc suggéré que le nouveau projet de bibliothèque soit baptisé "Bibliothèque centenaire Louis-Riel", pour commémorer le centenaire de la mort de Riel. Un peu comme la *Winnipeg Centennial Library* soulignait le centenaire de la ville de Winnipeg.

Mais attention. La SFM ne veut pas utiliser le nom du fondateur du Manitoba en vain. Le nom de Louis-Riel ne peut se justifier que si la nouvelle bibliothèque dispose d'un "mandat provincial".

La Société franco-manitobaine travaille fortement dans ce sens depuis un an. Côté franco-manitobain, on demande un service de bibliothèque provincial géré par des francophones. Pour la simple et bonne raison que les anglos ne sentent vraiment pas le besoin de faire la promotion du livre français.

S'il n'est pas certain que cette logique touche la bibliotécaire en chef de la ville de Winnipeg, il semble toutefois que le mandat de la bibliothèque publique de Saint-Boniface puisse être élargi à toute la province. On parle même de créer un conseil consultatif pour les services en français, l'équivalent du *Winnipeg Library Board for english services.*

Quand? Le responsable du dossier à la SFM, Gérald Boily, "espère que les discussions entre la province et la ville vont reprendre en septembre". Actuellement, c'est l'article 23 qui occupent les fonctionnaires. Que les amateurs de livres en français attendent.

Une attente en tout cas qui aurait une conclusion heureuse s'il n'en dépendait que de Lucile Freynet: "Une bibliothèque provinciale, ce serait avantageux pour tous les francophones". Entre autres, parce qu'un "plus grand public" signifie "une plus grande collection". La bibliothèque pourrait enfin à ce moment-là prétendre aux quelque 140 000 titres dont elle a besoin pour être autosuffisante.

**Bernard BOCQUEL**




**Lucille Freynet, la directrice de la bibliothèque de Saint-Boniface**

## *D'autres lectures...*

*• Le recensement de 1981 indique que 80 000 personnes lisent le français au Manitoba. À cause du phénomène de l'immersion, le potentiel de lecteurs est évalué par les experts à 100 000 d'ici quelques années.*

*• Une tendance se dessine d'ailleurs déjà: la demande des bibliothèques anglaises pour les dépôts de livres en français, surtout pour enfants, augmente considérablement. En 1981, la bibliothèque publique de Saint-Boniface mettait mensuellement 3 700 livres en dépôt. En 1982, 4 500. Et 6 000 cette année.*

*• La circulation à Saint-Boniface est en progression constante: livres et matériel audio-visuel confondus, 71 457 emprunts ont été effectués en 1980; 76 323 en 1981 et 82 193 en 1982.*

*• Combien de volumes une bibliothèque devrait-elle posséder? La norme généralement admise est de 2,5 livres par habitants. Dans le monde, il se publie de 25 à 30 000 titres en français par an. L'année dernière, Saint-Boniface a fait l'acquisition de 5 000 volumes.*

*• Comment la bibliothécaire choisit-elle les livres? En se tenant au courant des récentes publications et en répondant aux demandes des usagers. La bibliothèque reçoit aussi à l'occasion des dons de livres.*

## Les services

60 000 livres, 190 périodiques, 250 films, 3 000 disques et bandes magnétiques, sans oublier des brochures, des cartes, des diapos, des livres parlés, des livres à gros caractères, les publications officielles: voilà ce que l'on peut emprunter à la bibliothèque du 225, avenue de la Cathédrale.

La bibliothèque assure aussi des dépôt dans quatre institutions et offre le service à domicile à une cinquantaine de personnes incapables de se déplacer.

Les responsables s'emploient par ailleurs à l'animation des jeunes. Durant la période des vacances, c'est le temps du Club de lecture estivale. Les enfants qui s'inscrivent (140 en 1982) remplissent un bon pour chaque livre lu et obtiennent des certificats à la fin de l'été. "Ça les stimule", commente Lucile Freynet.

Pour les jeunes de 3 à 5 ans, il y a l'heure du conte hebdomadaire, sauf pendant l'été. En moyenne par année, la bibliothèque organise quatre fêtes pour les jeunes. Des événements bien entendu centrées sur la lecture.

# La bibliothèque racontée en quelques lignes

**La possibilité d'emprunter des livres en français remonte à 1911, l'année de la fondation d'une bibliothèque paroissiale, longtemps située dans le sous-sol de la sacristie.**

"Les heures d'ouverture coïncidaient avec les services religieux", précise Lucile Freynet, directrice de la bibliothèque publique de Saint-Boniface. Au début, 600 livres étaient disponibles.

Dans les années 40, la bibliothèque déménage deux fois. D'abord chez les soeurs oblates, à l'angle des rues Masson et Aulneau, puis dans les locaux de la Société d'enseignement post-secondaire, boulevard Provencher.

Vers la fin des 40, sous l'impulsion de l'abbé d'Eschambault, une Association de bibliothèques est créée. Son but: obliger la municipalité de Saint-Boniface d'offrir des services de bibliothèques en français et en anglais. À l'occasion des élections municipales d'octobre 51, les politiciens demandent l'avis des électeurs par référendum. Le oui l'emporte.

Les membres de la première commission de bibliothèque sont: Paul Marion, Antoine d'Eschambault, Suzanne Tremblay et Henri Guyot. Le premier secrétaire-trésorier s'appelle Maurice Prud'homme. Il conservera son emploi une vingtaine d'années.

La bibliothèque publique, située boulevard Provencher, est inaugurée le 1er juin 1953. 3 500 livres attendent d'être empruntés. 600 titres de plus sont disponibles à la fin de la même année.

De 1953 à 1964, Gracia Fortin a occupé le poste de bibliothécaire. Claire Audet lui a succédée de 64 à 66. Simone Kleinschmit a pris le relais jusqu'en 1975. Depuis cette date, la bibliothèque de Saint-Boniface est dirigée par Lucile Freynet, qui avait, à compter de 1972, la responsabilité des trois bibliothèques de Saint-Boniface.

L'actuel édifice sur la Cathédrale date de 1961.

Pour la bibliothèque de Saint-Boniface, 1975 amène un tournant dans son histoire. C'est l'année du fusionnement avec la bibliothèque de W.nnipeg. Pour toutes les bibliothèques de la ville, la centralisation totale s'est réalisée en 1979.

Depuis cette date, Lucile Freynet est coordonnatrice des services en français. Dorénavant, seule la bibliothèque de Saint-Boniface achète des livres en français. Elle assure des dépôts dans les bibliothèques anglophones de Winnipeg.

**B. B.**

# INTERROGATION

## On refuse la vie et on perd conscience

La semaine dernière, nous avons pris conscience que choisir Jésus dans la grande famille des catholiques, c'est choisir de vivre ensemble notre foi dans la fidélité à la Parole de Dieu et à notre tradition vivante.

Mais devant des situations nouvelles et de nouveaux problèmes, cette famille a besoin de guides pour l'aider à demeurer fidèle.

Pour éviter un confusion généralisée où chaque membre de la famille fait à sa tête - ce qui aurait pour résultat de détruire rapidement la famille - le Peuple de Dieu a toujours reconnu chez ses évêques, successeurs des apôtres, les guides choisis par Jésus pour éclaircir la marche des membres de la famille sur des routes nouvelles.

Ce sont les évêques qui sont les porte-parole de la famille. Ils ont reçu l'Esprit de Jésus Vivant pour le faire. Leur parole a donc autrement plus d'autorité que la parole d'un quelconque regroupement qui se dit "catholique" ou d'un quelconque théologien qui avance des opinions personnelles.

S'il est vrai que chacun peut exprimer des opinions, il n'en demeure pas moins vrai que toute personne qui veut vivre en communion avec la grande famille des catholiques doit accepter l'ensemble de l'enseignement de Jésus présenté pour nous par nos évêques.

Et il est des questions tellement fondamentales, tellement centrales à notre foi, qu'une personne ne peut pas refuser l'enseignement des évêques et demeurer en communion avec la famille des catholiques. Il est certaines questions qui ne sont pas une question de choix et d'opinion, quoiqu'en disent certains milieux ou certaines organisations de libération!

Et une de ces questions, c'est le respect de la vie!

La vie est un don de Dieu. La vie appartient à Dieu et à Dieu seul. La vie est sacrée. Elle nous est prêtée par Dieu pour un temps. Elle ne nous appartient pas.

Choisir Jésus dans la grande famille des catholiques, c'est choisir la vie. L'on ne peut pas choisir Jésus et refuser la vie.

Et la vie que nous choisissons de respecter, c'est TOUTE VIE.

Ce n'est pas une question de choix personnel. On choisit la vie et on demeure l'ami du Seigneur Jésus. On refuse la vie et on perd l'amitié du Seigneur.

Dans le débat actuel sur l'avortement, certains groupements voudraient nous faire croire que l'avortement relève du domaine du choix, du choix d'une mère. Ils voudraient nous faire croire que le droit de la femme à son corps est plus fondamental que le droit à la vie. Et voilà le débat faussé...

Ce n'est pas une question de choix. Ça ne pourra jamais être une question de choix. La vraie question c'est la VIE ou la MORT.

Vouloir nous faire croire que l'enfant dans le sein de sa mère n'est pas une personne humaine, c'est une erreur fondamentale. Jésus est pour la vie.

Vouloir nous faire croire que des catholiques peuvent accepter l'avortement, c'est une erreur fondamentale. Jésus est pour la vérité.

Vouloir nous faire croire que l'avortement n'a plus de conséquences qu'une simple petite intervention chirurgicale, c'est une erreur fondamentale. Jésus est pour l'amour.

Et enfin, vouloir nous faire croire que les catholiques peuvent choisir l'avortement, que les évêques ne parlent pas au nom du Peuple de Dieu, que l'opinion de certaines organisations dites pro-choix est "catholique", c'est une erreur fondamentale. Jésus est pour l'unité.

(à suivre...)

**Claude BLANCHETTE, ptre**

# Saint-Boniface

## Une autre culture, une nouvelle langue

**Michelle Deschenes, âgée de 17 ans, étudiante au Windsor Park Collegiate, est une des trois élèves franco-manitobains choisis pour participer au voyage-échange de AFS (American Field Services), un programme international d'échanges d'étudiants.**

Les deux autres sont Monique Gauthier et Richard Loiselle de Collège Louis-Riel. Michelle a pu être acceptée dans le pays de son premier choix, la Suède. Elle a choisi ce pays car elle est intriguée par le standard de vie très avancé, le plus élevé au monde. De plus, le climat ne présente pas trop de chaleurs accablantes.

Michelle arrivera en Suède le 17 juillet. Elle débutera son expérience en participant à un camp d'entraînement linguistique pendant une semaine. Elle demeurera dans sa famille pendant l'année scolaire 1983-1984 et prendra sa 12e année dans une école suédoise.

Cette échange a pour but d'immerser l'étudiant dans une nouvelle culture et une autre langue pendant qu'il continue ses études.



Michelle Deschenes

Jeannette DESCHENES




## L'école Taché s'est distinguée

Les Patrouilleurs de l'école Taché ont reçu trois plaques lors d'une journée spéciale réservée aux meilleurs patrouilleurs de la ville.

Ils ses ont vus décerner la plaque pour la première place dans la division scolaire de Saint-Boniface, la plaque pour la deuxième place dans le district numéro deux et une plaque très spéciale pour leur effort. C'est Mme Lemire, "la patrouilleuse par excellence", qui a dirigé et encouragé l'équipe durant l'année.

Voici les membres de l'équipe: 1ère rangée, de gauche à droite, Michelle Landry et Micheline Lafond; 2e rangée, Gina Gosselin, Brigitte Gobeil, Monique Balcaen et Jean André; 3e rangée, Mireille Perreault, Colette Laurencelle, Nicole Longpré, Carmen Spiech, Suzanne Rousseau et Lisette Ferraton; 4e rangée, Simon Bergeron, Julie Croteau, Nathalie Ferraton, Nicole Marion, Chantal Boulet, Louise Pioux, Ronald Vermette, Pierre Trudeau, Duane Normandeau; 5e rangée, André Laberge, Suzanne Marion, Christiane Therrien, Sylvie Lesage, Andrée Huberdeau, Stéphane Roy, Eric Villemure, Marce Delannoy; 6e rangée, Mme D. Lemire, responsable du groupe et le constable R. Joyal.

# Ile-des-Chênes

## On a fêté le Canada et des bébé!

**C'est en grand qu'on a fêté notre beau et grand pays le 1er juillet.**

Sous un ciel nuageux et parfois menaçant, la fête a débuté par la messe, suivie d'un défilé comprenant une vingtaine de chars allégoriques.

Entre autres, on remarquait un groupe de nos aînés, plusieurs vêtus de costumes de l'époque. Le concours du bébé a attiré une vingtaine de participants.

De 0 à 6 mois: 1er prix, Kevin Scott Guy; 2e, Nadine Brodeur; 3e, Ariane Trudeau. De 6 à 12 mois: 1er prix, Karine Lemoine; 2e, Sherry Ernest; 3e, Robyn Brown. De 12 à 18 mois: 1er prix, Tara Kennedy; 2e, Kristen Bilton; 3e, Randy Michaluk.

En après-midi, il y a eu de la musique, du chant par des artistes locales, tandis qu'à l'extérieur, des jeux avaient été organisés pour les enfants.

À 21h00, tous ont entonné l'O Canada en anglais... et en français devant un immense gâteau de fête. Un feu d'artifices a ensuite émerveillé jeunes et moins jeunes. L'organisation de cette journée avait été confiée a Rita Roeland, aidée des différentes organisations de la communauté.

**Dolorès LAURENDEAU**
**Lucie DUPUIS**




**Il y avait une vingtaine de chars allégoriques.**

## Calendrier

*Le vendredi 15 juillet, de 14h00 à 19h00, sous une tente dans la cours du centre communautaire - Les Éditions du Blé vont présenter une exposition sur la fabrication des livres pour les enfants et les adultes. Il y aura tirage de livres. C'est une occasion d'apprendre quelque chose, même pendant les vacances!*

*Le mardi 19 juillet - Le Camp Ambulant sera à Ile-des-Chênes dans la cours de l'école. Il y aura du bricolage, des jeux de groupe, du chant, du théâtre, des sports, etc. pour les enfants de 5 à 14 ans. Le coût: 1$00 par jeune. Apportez votre dîner.*





**Pour seize de nos jeunes inscrits en douzième année à l'Institut collégial de Lorette, le mercredi 29 juin a été memorable.**

En effet, c'était le jour des remises de diplômes - précédées d'une célébration eucharistique et suivies d'un banquet à l'hôtel Fort Garry. (Reportage complet dans la chronique de Lorette.)

**Sur photo, 1ère rangée de gauche à droite: Estelle Encontre, Susan Dumont, Joyce Polanski, Susan Sikorski. 2e rangée: Gérald Hébert, Margot Lacroix, Claudette Dupuis, France Leclair, Rachelle Brûlé et Charles Trudeau. Absents de la photo: Charlotte Groen, Bonnie Kiansky, Martin Kooiman, Ronald Mondor, Miles Popik, Lorraine Rouire.**

# Aubigny

## Les Caron ont fêté leur 40e de mariage

**Le 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Marcel Caron a été l'occasion d'une grande réunion de parents et amis qui avaient été conviés à assister à la fête préparée par leurs quatre filles: Yvette Wallace, Béatrice Lemoine, Suzanne Richard et Aline Condon.**

Cela débuta par une messe célébré dans l'intimité par l'abbé Rosaire Gagné le 26 juin. Ensuite ce fut à la Salle Normandin que se rendirent les invités d'honneur pour y rencontrer leurs amis. Le gâteau de circonstance a été confectionné par Suzanne Richard et Denise Robert.

La mère de Simone, Célina Ouimet, âgée de 88 ans, ne voulut pas manquer cette fête même si elle doit s'aider d'une marchette. On remarquait aussi les parents de Marcel venus de Montmartre en Saskatchewan et les Béchard de Lajord, aussi en Saskatchewan.

## Berthe Palud se fait reconnaître

**Notre artiste Berthe Palud commence à se faire une renommée dans la région.**

Elle a été invitée à exposer dix de ses oeuvres les 1, 2 et 3 juillet au Musée de Saint-Joseph, situé dans une ancienne école restaurée.

En février, Berthe avait déjà fait un exposition d'une cinquantaine de peinture au CCFM et, à cette occasion, elle avait pu vendre plusieurs de ses oeuvres.

Aussi, elle a été choisie pour exécuter la couverture du livre Centenaire de la municipalité de Montcalm, "Moissonneurs de la Rouge".

Depuis quelque temps, elle concentre ses efforts sur les portraits. Elle a très bien réussi celui qui lui a été commandé par les parents de Ricky roy, décédé accidentellement.

**Alice ST-ONGE**

## 98 ans, ça compte

Combien d'entre vous croient pouvoir célébrer leur 98e anniversaire, avec leur pleine lucidité d'esprit, en se déplaçant sans aucune aide et en aimant encore rire d'une bonne farce?

C'est ce qui arriva le 6 juin à Alfred Ouimet, pensionnaire du Red River Valley Lodge à Morris. Plusieurs neveux et nièces se rendirent célébrer avec lui à cette occasion.

# Vie sociale

## Mariages

Le samedi 16 juillet, mariage entre Angèle **Laurin**, fille de Raymond et Gertrude d'Ile-des-Chênes et Paul **Lecoq**, fils d'Emile et Jeanne d'Ile-des-Chênes.

## Anniversaire



Dans la photo, on reconnaît Marguerite et Abel **Bonneteau** de Saint-Vital qui ont fêté leur 59e anniversaire de mariage le 2 juillet, entourés de leurs 9 enfants et plus de 60 petits-enfants

# Les Folies

à Saint-Pierre-Jolys

## Programme

### Jeudi 28 juillet

20h00
**Bingo** (billets Nevada)
Après le bingo, le bar sera ouvert jusqu'à 24h00 (minuit), ainsi que la cantine

### Vendredi 29 juillet

20h00
Danse jusqu'à 1h00, avec Brother Jake de **92 CITI FM**

20h00 à 00h30
Le bar sera ouvert
Spectacle de Laurent Roy et les Felony Sisters

### Samedi 30 juillet

9h00 à 19h30
Base-ball pour femmes
Parade
Défilé du **Children's Chantauqua Festival**

11h00 à 12h30
Inscriptions pour la démonstration d'autos qui se termine à 17h00
Inscriptions pour le Concours d'enfants du saut de grenouilles

12h00
Éliminatoires pour le Concours d'enfants du saut de grenouilles
Children's Chautauqua: quatre spectacles samedi après-midi avec Al Simmons

13h00 à 14h00
Inscriptions pour le Concours d'adultes du saut de grenouilles

13h30
1ère série d'éliminatoires pour le Concours d'adultes du saut de grenouilles

15h30
Spectacle de **Merlin, the Magician**

17h00 à 18h30
Souper

19h00
Fermeture de l'arène

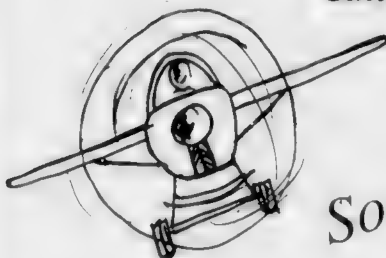
21h00 à 1h00
Danse; spectacle du groupe Rendez-vous

★ Le bar sera ouvert de 12h00 à 18h30, puis de 20h00 à 00h30













## Grenouilles

**les 28, 29, 30 et 31 juillet**

### Dimanche 31 juillet

9h00 à 19h30
· Tournoi de base-ball pour les hommes

10h00 à 13h00
· **Déjeuner aux crêpes**

13h00
· 4-H **"Regional Horse Show"** (région de l'Est)

13h00
· Demi-finales pour le Concours d'adultes du saut de grenouilles

13h00
Courses et jeux pour les enfants

13h30
Tir au câble (début)

15h00
· Merlin, The Magician

15h30
Finales du tir au câble

16h00
· Finales des Concours (enfants et adultes) du saut de grenouilles. Animateur: Stan K[illegible] de **CKRC**

16h00 à 18h00
Spectacle gratuit de l'orchestre "The Hour Glass"

17h00 à 18h30
· Souper

19h00
· Fermeture de l'arène

20h00 à 1h00
· Danse; spectacle du groupe **After Eight**

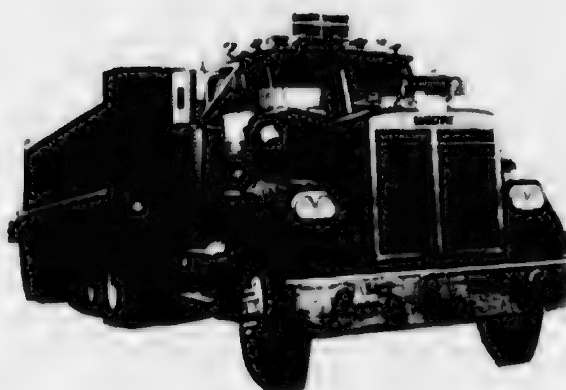
★ Le bar sera ouvert de 12h00 à 18h30, puis de 20h00 à 00h30

★ Il y aura une course de grenouilles avec des "V.I.P." et des représentants des média le dimanche après-midi avant les finales, le 31 juillet 1983.

★ Première fois cette année ★
Kiosque dans le "beer garden"
T-shirts, épinglettes de grenouille,
chapeaux haut-de-forme, tasses

*Cette publicité est payée par la Société franco-manitobaine*





# Des averses d'applaudissements jaillissaient pendant les fêtes du centenaire de la municipalité

**Sous les nuages menaçants du samedi 2 juillet, la municipalité de De Salaberry faisait défiler ses chars allégoriques dans les rues de Saint-Malo.**

Étaient représentées, les familles Desrosiers, Dubois, Catellier, Maynard et Malo On y retrouvait, bien entendu, nos pionniers. La fanfare de Forces Armées d'Assiniboia rehaussait la parade. Le tout se termina par un orage!

On se refugia sous le toit de l'arène pour l'ouverture officielle, c'est-à-dire la levée du drapeau par Alphonse Bourgeois, petit-fils du premier conseiller du quartier No 6, Joseph Bourgeois, aidé de Fernand Bérard, préfet actuel, représentant Martin Jérôme, le premier préfet

Pierre Adam, ministre des affaires municipales, apporta les voeux du gouvernement Pawley. A cette occasion, le ministre présenta une plaque de bronze accompagnée d'un chèque de 5 438$00

Après quoi, tout un spectacle de talents locaux et d'artistes invités nous attendait Les danses des jeunes ukrainiens attirèrent aussi des éclairs de photos et des averses d'applaudissements

En fin d'après-midi, le fameux Concours des Meilleurs arbitré par Puppy Dog Péloquin et Broum Broum Ruest rassemblait plus de 1 000 spectateurs et suscitait des orages de rire!

### Les Rat River Trail Riders ont aussi fait des gagnants.

Voici les gagnants, chez les hommes Gilles Rondo, commandité par Le Canot, se mérita la première place avec 14 points, tandis que Jacques Rémillard, commandité par l'Epicerie Coulombe, retint la 2e place avec 13 points

Chez les femmes: En 1ère place, avec 14 points et commanditée par son pere, Denis Maynard, on retrouva Micheline Hilderbrandt; en 2e, ce fut Raymonde Gosselin avec 10 points, commanditée par Custom Mobile Welding

Chez les étudiants poids-lourd: La lutte fut encore plus serrée. Ron Lussier, commandité par Saint-Pierre Car Wash, prit la 1ère place en râclant 7 points. En 2e place, il y eut trois ex-aequo ayant ramassé chacun 6 points: Joel La Roche de Saint-Pierre Furniture, André Collette par Pupppy Dog Péloquin et Mario Maynard de l'auberge Saint-Malo

Et, finalement, les étudiants poids-plume En 1ère place, Stéphane La Roche, de la Co-op Saint-Malo, avec 12 points; et Jean Hébert, commandité par les Filles d'Isabelle, en 2e place ayant à son compte 10 points

Sur le terrain de l'arène, parallèlement au Cabaret, un tout autre genre d'activité se déroulait et captait l'attention des amateurs de chevaux

Les Rat River Trail Riders, sous la présidence de Robert Catellier, offraient une exhibition à ne pas manquer

Voici les gagnants: Paul Perreault de Saint-Pierre-Jolys remporta le "Grand Championnat à la Bride" dans la catégorie des "chevaux de tir", alors que Frank Closson, de Steinbach, se mérita le "Championnat de Réserve"

Pour les chevaux de course, ce fut Russ Hall de Grunthal qui partit avec le "Grand Championnat à la Bride", et Elliot O'Berek du Lac du Bonnet remporta le "Championnat de Réserve"

Pour le trophée donné pour les "Trois plus haut points" de la journee, en catégorie 13 ou moins, ce fut Robert Bruno qui gagna

Dans la catégorie 14 à 17 ce fut Daniel Catellier et pour les seniors, Russ Hall remporta ce trophee

Le prix pour l'attelage à 4 chevaux de tir fut décerné à Paul Perreault

On comptait plus de 100 participants à cette exhibition!

En soiree, on put se détendre au son d'Alex Carriere

Cette fête civile qui regroupait parents et amis de la municipalité n'aurait pas été un tel succès si ce n'avait été de l'etroite collaboration entre divers organismes et le Comité des Fêtes sous la direction de Gilles Hébert, président des Fêtes et de Roland Lambert, vice président; Carmen La Roche, secrétaire-publicitaire et Laurette Courcelles, trésorière, ainsi que le Conseil municipal

### Une messe en latin pour couronner les fêtes!

Le lendemain, 3 juillet, exactement 100 ans après l'Inauguration du premier conseil municipal, ce fut la fête religieuse

On se rendit en foule à la grotte pour une messe en latin avec, bien entendu, du chant grégorien préparé par le maître-chantre Gilles Forest, et dirigé par Jacqueline Roy

M. le curé, Robert Nadeau, sut encore si bien nous raconter l'histoire de la municipalité fondée par Charles De Salaberry

Puis l'abbé Laval Cloutier, curé d'Otterburne, souhaita une grande sagesse au conseil actuel dans leurs délibérations, autant sur le plan éducationnel que sur le plan municipal des affaires matérielles.

Il paraît que M. le curé Nadeau ne mit que trois heures de prières auprès du Père Céleste afin d'obtenir une température clémente alors que M. le Maire avait fait toute une neuvaine... pour n'obtenir qu'un arrsoir...!

Les gens remontèrent la côte au son de "l'Ave Maria" et plusieurs en profitèrent pour visiter le Musée, qui justement ouvrait ses portes

**Paulette E. GOSSELIN**



**Chez les étudiants poids-plume, le meilleur Ron Lussier, commandité par Saint-Pierre Car Wash; entouré de trois copains, en 2e place, Mario Maynard, commandité par l'Auberge Saint-Malo; Joël La Roche, commandité par l'Ameublement Saint-Pierre et André Collette, commandité par Marcel Collette.**

# Le Concours du Meilleur bientôt un événement annuel?

**La finale du Concours du Meilleur, organisée à l'occasion du centenaire de la municipalité de De Salaberry s'est déroulée le 2 juillet en présence de près de mille spectateurs en l'arène de Saint-Malo.**

Soixante-douze participants s'étaient inscrits aux éliminatoires qui avaient commencé le 19 juin

Les gagnants de la 1ère place ont reçu 25% des argents recueillis aux inscriptions tandis que ceux de la 2e place en ont reçu 15%, chacun dans sa catégorie respective

Les organisateurs, Robert Lambert et Carmen La Roche, avec la coopération du club sportif, espèrent voir le Concours du Meilleur, qui comprend une compétition de sciage de pitoune, tire au poignet, lutte indienne, tire à la jambette et combat de coq, devenir un événement d'été annuel

**Carmen LA ROCHE**



**Dans la catégorie femmes, la meilleure Micheline Hildebrandt, commandité par Denis Maynard, gérant de la caisse populaire et, en 2e place, Raymonde Gosselin, commandité par Mobile Custom Welding.**



**Dans la catégorie homme, le meilleur Gilles Rondeau, commandité par Le Canot; en 2e place Jacques Rémillard, commandité par les Entreprises Coulombe.**



**M. et Mme Joseph Mousseau**
*tiennent à remercier tous ceux qui ont participé à la fête de leur 50e anniversaire de mariage. Surtout à ceux qui l'ont organisée, Madeleine Mousseau et Roland Mondor.*

# LE CARNET DES PROFESSIONNELS

## Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay, B.A., LL.B
Remi C. Smith, LL.B
Shane H.I. Lasker
807 Centennial House
310 Broadway et Donald
Winnipeg (R3C 0S6) 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R LAFRENIERE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R. L.V TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

## Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL. 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

## Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMETRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
*Optométristes*
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
*Optométristes*
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
*Examen de la vue et Lunettes ajustées*

## Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Brackman, Downey & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
James L. Downey, C.D., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

# LES PETITES ANNONCES

**VENTE PRIVÉE:** Sainte-Agathe, terrain à bâtir, approx. 100 x 150, avec services d'aqueduc, hydro et égout. Meilleure offre. Tél.: 233-0846
**-043-**

**À LA RECHERCHE** de deux personnes pour partager maison de trois chambres à coucher à Saint Norbert, loyer $185/mois, inclus toutes utilités Appelez au 269-7607
**-067-**

**À LOUER:** grande appartement de 3 pièces, 1 chambre dans bloc tranquille de 8 suites à Saint Boniface, rue Larivière - $238.00 par mois, stationnement $15.00 et doit payé électricité. Référence SVP; pas d'animaux domestiques, pas de lit d'eau Tél: 233-0999. Vendredi après 18h00
**-068-**

**À LOUER:** rue Dumoulin, suite de 2 pièces meublée, complètement privée. Libre immédiatement 175$. Tél.: 233-2171 après 16h30
**-064-**

**PROFESSEUR** avec compétences en immersion française requis pour établir une classe maternelle en immersion française. Cette classe se donnerait de sept. 83 à juin 84, les avant-midi. Faire parvenir votre curriculum vitae au YMCA, 301, rue Vaughan, Winnipeg, Manitoba, R3B 2N7
**-065-**

**À LOUER:** rue Aulneau, appartement d'une chambre à coucher. Tél.: 233-2520
**-066-**

**À LOUER:** suite de deux chambres à coucher, entrée privée. Libre le 1er août. Rue Ritchot. Tél 247-7449
**-070-**

**À VENDRE:** Plage Albert 17 900$
2 chambres à coucher, salon - salle à manger, 600 pd carrés: 2 chambres à coucher et grande salle, nouvelles armoires de cuisine, évier en acier inoxydable, isolé, avec fournaise et thermostat propane Près du lac, sur terrain de 91" x 167" boisé. Appelez Gary au 942-0141 ou 4492; Tesser Realty, 475-9988
**-061-**

**APPARTEMENT** à louer, 1er août, cinq pièces, 2 chambres à coucher, pour personnes responsables, 270$ par mois. Tél.: 257-3651
**-063-**

**À VENDRE:** maison, 485, rue Langevin, $36,000 Tél.: 237-3560. Pas d'agent SVP
**-072-**

**À VENDRE:** 2 pinsons et cage en rotin, cinq étages; $60.00; petit aspirateur "Dust Buster" $15.00. Le tout d'une valeur de $120.00 pour $75.00. Tél.: 257-8485, du mardi au jeudi après 17h00
**-073-**

**À VENDRE:** table, 4 chaises de cuisine, $65.00 Tél.: 237-9294
**-074-**

**À VENDRE:** réfrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse, tondeuse, sofa. Le tout en très bon état Tél.: 237-0348
**-075-**

**CHERCHE** suite de trois chambres à coucher à Saint-Boniface, aussitôt possible avant septembre Tél.: 257-8625 ou 889-9131
**-076-**

**5 CHALETS** à vendre à Plage Albert, prix intéressant. Appelez Maurice au 257-5691 ou Honor Real Estate au 668-8210
**-058-**

**À VENDRE:** divan, 2 fauteuils neufs; cause déménagement. Tél.: 233-3974
**-077-**

**CHERCHE:** suite à louer, 3 pièces; à Saint Boniface/Saint-Vital; pour homme seul et tranquille pour le 1er août. Tél 233-1873
**-078-**

**RECHERCHE:** un frigidaire en bon état. Appelez le 233-2968
**-071-**

*La Boutique du Livre*
Heures d'ouverture
du lundi au vendredi
de 10h à 17h
315, rue Kenny
Saint-Boniface
Manitoba R2H 3E7
Tél.: 237-3395

Pour l'enlèvement de "UFFI" et pour tout autre besoin d'isolation,
APPELEZ
EMOND
ROOFING & SIDING COMPANY LTD.
340, rue des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone No: 247-3247
*Entrepreneur agréé de mesures réparatrices contre le "UFFI" sous le programme enregistré No. 1074-4 de Consommation et corporations Canada.
* Compagnie reconnue par CGSB (licence No MAN 280) pour isolation, en passant par CHIP
* Contrats de l'hydro. Prêts provinciaux remboursables à partir de 9.33$ par mois
* Estimateur d'expérience et installation à tout emplacement
* Assuré
Plus de 30 ans d'expérience
Travail professionnel garanti
Téléphonez maintenant pour tous vos travaux
* TOÎTURE * "SIDING" * ISOLATION
* FENÊTRES * PORTES * GOUTTIÈRES
* CHARPENTE ET FINITION DE SALLE DE RECRÉATION

## Entrepreneurs de Construction

LSM
*LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.*
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

## Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
[illegible]

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-1351

## Lorette

# 46 ont eu droit aux honneurs

**C'est encore une année scolaire qui prend fin, et ils ont certainement gagné leurs épaulettes, ces 46 jeunes de Lorette, Ile-des-Chênes et Grande-Pointe de la 12e année de l'Institut collégial de Lorette.**

Le tout commença par la célébration eucharistique en l'église de Notre-Dame de-Lorette, célébrée par les abbés Ubald Lafond et Réginald Prescott, le 29 juin

Après la cérémonie, les jeunes se rendirent au gymnase de l'école pour recevoir leur diplôme, des mains du directeur, René Perreault. L'orateur invité pour l'occasion était le Dr Wayne Longstaffe

Le prix de mérite à été décerné à Jacqueline Rioux, une bourse d'étude à l'Université de Winnipeg à Luc Loiselle et le prix de l'Institut Chartered Accountant fut présenté à Nicole Horvath qui s'est méritée aussi la bourse Chown. Luc Loiselle est aussi récipiendaire d'une bourse Divisionnaire de la Seine. "Étudiante de l'année" au programme académique a été présenté à Nicole Horvath

Un diplôme de mérite a été décerné à Joceline Cournoyer et à Angela Dubois, un diplôme d'excellence à Nicole Horvath, Luc Loiselle et à Jack Meadow. Dans le discours d'adieu, Nicole Horvath exprima la reconnaissance aux parents et aux professeurs La prière des finissants a été récitée par Jacqueline Desrochers. Les membres enseignants étaient: Niels Annell, Cameron Bowie, Ronald Dufault, Rod Gilhuly, Ronald Gosselin, Al Hrytsak, Elizabeth Lansard Lucien Loh, Bruce McNeice, Jamie McTavish, Steve Shewchuk, Carolyn Simpsonet le principal René Perreault

Voici la liste des eleves gradues: Lorraine Bernadin, Audrey Bibeau, Joel Boulet, Rachelle Brulé, Denis Champagne Joceline Cournoyer, Diane Degagné, Jacqueline Desrochers, Angèla Dubois, Julien Dubois, Lucien Dubois, Susan Dumont Claudette Dupuis, Estelle Encontre, Peter Gonszy, Charlotte Groen, Gérald Hébert, Nicole Horvath, Jocelyne Johnson, Renald Johnson, Nicole Joyal, Bonnie Kiansky, Martin Kooiman, Margot Lacroix, Buddy Laliberté, Deborah Laramée, France Leclair, Luc Loiselle, Dale Longstreet, Bernice Lott, Jack Meadow, Ronald Mondor, David Naayken, Joyce Polanski, Miles Popick, Jacqueline Rioux, Lourraine Rouire, Denise St-Mars, Normand Sarrasin, Judy Sernowsky, Normand Simard, Charles Trudeau, Leigh-Anne Zabor, Ed Zurech, Susan Sikorski, Normand Tremblay

**Lilliane LANSARD**



Les finissants de Lorette

## Sainte-Agathe

# Louis Robert a été honoré

**Le tournoi de balle d'état des Chevaliers de Colomb du Manitoba avait lieu les 9 et 10 juillet. 14 équipes de "slow pitch" étaient enregistrées.**

Elles venaient des endroits suivants Christ The King (2 équipes), Richer, Lac du Bonnet, Pine Falls, Saint-Léon (2 équipes), Iberville (Saint-Malo), Goulet, Steinbach, Sainte-Anne-des-Chênes et Sainte-Agathe (2 équipes); ainsi que sept équipes de "fastball" de Pine Falls, Steinbach, Goulet, Christ The King, Richer, Iberville (Saint Malo) et Sainte-Agathe

Toutes les finales se sont déroulées durant la journée du dimanche. Chaque équipe gagnante se voyait décerner 15 médailles dans leur catégorie: or, argent ou bronze

Les vainqueurs étaient comme suit **"slow pitch"**. Médailles d'or: l'équipe de Richer; médailles d'argent: l'équipe de Sainte-Agathe B et médailles bronze l'équipe de Sainte-Agathe A

**"Fastball"**. Médailles d'or: l'équipe Goulet; médailles d'argent: l'équipe de Sainte-Agathe et médailles de bronze: l'équipe de Pine Falls

Le député d'état, Eugene Cherwick, a présenté les médailles à chaque joueur des équipes gagnantes. Ensuite, M. Cherwick procéda aux présentations au Conseil des Chevaliers de Colomb de Sainte-Agathe No 6729, offertes par le Conseil d'État du Manitoba

Premièrement, un certificat de reconnaissance au Conseil de Sainte-Agathe pour le rôle remarquable qu'il a joué dans le programme du tournoi de balle d'état parrainé par les Chevaliers de Colomb

Deuxièmement, un certificat de mérite au grand chevalier de Sainte-Agathe, Louis Robert, en témoignage de reconnaissance pour ses services loyaux et exceptionnels

Enfin, il a remis une plaque de bois sur laquelle était appliquée un bat (bâton) et une gravure portant les détails suivants "Présenté au Conseil de Sainte-Agathe No 6729 en appréciation pour avoir pris l'initiative et avoir été les hôtes du 10e Tournoi de balle annuel d'État des Chevaliers de Colomb du Manitoba, présenté par le Conseil d'Etat du Manitoba

**Thérèse DUMESNIL**

## Calendrier

*Les 21, 22, 23 et 24 juillet - Casino 75 à l'hôtel de Sainte-Agathe, le jeudi à partir de 16h00; les vendredi, samedi et dimanche, à partir de 13h00. ("black jack", roulette, roues de fortune et autres jeux de chance) Cet événement est parrainé par le comité de l'arène de Sainte-Agathe. Les fonds iront à la glace artificielle*

## Notre-Dame-de-Lourdes

# Que feront les finissants du secondaire?

**La fin de l'année scolaire a été marquée par la graduation du 25 juin et la cérémonie de fermeture du 28 juin.**

Les quinze finissants à l'honneur cette année ont été, entre autres, Doreen Brugghe pour avoir obtenu les notes les plus élevées dans cinq cours au niveau de la dernière année. Aussi, on retrouve Christian Delaquis pour sa contribution à la vie scolaire et excellence académique, Fernand Comte et Micheline Vuignier pour les meilleures notes dans un des cours de troisième annee

Christian a reçu la Plaque d'honneur de la division scolaie de la Montagne tandis qu'un Médaillon d'honneur a été présenté à Doreen. Ces certificats pour excellence dans la matière ont aussi été présentés à Christian, Doreen, Fernand et Micheline Jacqueline Fortier a reçu la bourse de 350$ pour des études au Collège Saint-Boniface

Dix de nos finissants poursuivront des études l'an prochain, dont deux à l'Université du Manitoba, deux au Collège universitaire Saint-Boniface, deux à l'Université de Brandon, trois au Collège communautaire Saint-Boniface et un au Collège communautaire Red River. Cinq ont préféré se trouver de l'emploi et ainsi expérimenter la réalité du monde des travailleurs.

Enfin, ils se souviendront de la fête du 25 juin de l'abbé Gérard Lévesque et l'abbé Louis Laurencelle, les célébrants de la messe, des discours de Pierre Marcon (parent), de Paul Cenerini (professeur), et Aline Marcon (finissante).

Ils se souviendront aussi des chants d'Annette Comte, Noëlla Badiou et Viviane Robidoux, et de l'organiste et pianiste Odile Badiou. Ils n'oublieront sûrement pas la transportation de franges, la pratique qui a fait d'eux les finissants de 1983.

À la cérémonie de fermeture du 28 juin, des certificats d'excellence ont été présentés. Les Médaillons d'honneur ont été décernés à Tracey Brisson (7e), Rachel Cenerini (8e), Joël Rondeau (9e), Yvette Cenerini (10e) et Christiane Lafrenière (11e). La plaque pour le meilleur athlète a été présenté à Yvette Cenerini.

**Denis BIBAULT**

## Un petit rajout

Dans l'article de la semaine dernière au sujet de la contribution des Filles d'Isabelle, on mentionnait les noms de seize personnes à l'exécutif. En réalité, trois autres y siègent aussi: Alice Mabon (première guide), Cécile Grenier (deuxième guide), et Odile Badiou (organiste). Donc, les dix-neuf membres de l'exécutif et les 43 autres membres ont rendu un service apprécié par notre communauté!

**D.B.**

## Pierrafeu et débrouillards en vacances

**Les onze Jeannettes et les neuf Louveteaux sont allés aux camps pour terminer l'année scoute-guide.**

Les campeuses se sont rendues au parc Mary-Jane, près de Saint-Léon, les 10, 11 et 12 juin; tandis que les campeurs sont allés sur les terres de M. Leary, les 24, 25 et 26 juin

Le thème de la fin de semaine pour les Jeannettes a été les "Pierrafeu"; pour leur part, les Louveteaux ont eu comme thème "Les débrouillards en vacances"

Bien sûr, les deux groupes ont eu bien du plaisir à passer deux journées en plein air, à jouer les jeux préparés souvent par eux, entre autres les chasses aux trésors et les courses à obstacles

Les Jeannettes ont visité le musée de Bill Wallcraft. Les Louveteaux ont fabriqué des "meubles" pour l'occasion, ont participé à des ateliers comme la fabrication de bâtons de marche, la photographie ou la musique

Ils ont aussi été responsables pour les repas et se souviendront des parents qui ont aidé à l'organisation de la cuisine de Anne Pantel, du chef de groupe Léona Théroux

Et qui ont été ces jeunes garçons et filles?

Les Jeannettes ont été: Lynn Vigier, Nathalie Jamault, Yolande Dupasquier, Chantal Delaquis, Chantal Comte, Nicole Comte, Nicole Yarjau, Paulette Pantel, Charlotte Durand, Léona Durand, Jocelyne Paulhus

Les Louveteaux: Lionel Durand, Gérald Théroux, Marc Whall, Paul Pantel, Paul Monchamp, Paul Payette, Norman Delaquis, Normand Cenerini et Robert Bosc



# Une oeuvre pour Louis-Riel

Les diplômés de 1980 du Collège secondaire de Saint-Boniface ont présenté le 14 juin une oeuvre d'art au Collège Louis-Riel. C'est une sculpture représentant une Indienne et elle est l'oeuvre de l'artiste Miguel Joyal de Saint-Boniface. Sur la plaque de bronze, on peut lire la dédicace suivante:

*"**Hommages aux premiers habitants du Manitoba.** Les diplômés du Collège secondaire de Saint-Boniface de 1980 offrent humblement cette oeuvre d'art aux étudiants du Collège Louis-Riel en marque d'appréciation pour l'art franco-manitobain."*

Sur la photo on remarque Miguel Joyal remettant à André Boucher, président des étudiants du Collège Louis-Riel, la magnifique sculpture. Ils sont entourés de Roger Druwé, directeur du C. L.-R. Maurice Smith, vice-président des diplômés de 1980, Jocelyne Savoie, trésorière, ainsi que Rachel Ouellette, conseillère des diplômés du C.S.S.B. de 1980.

## Sainte-Anne-des-Chênes

# Un au revoir à Camille Légaré

**Les paroissiens de Sainte-Anne-des-Chênes, le 27 juin, disaient un dernier au revoir à un homme qui s'est dévoué pendant dix ans à toutes sortes de tâches dans la paroisse.**

En effet, il a été éducateur, directeur de d'école, maître chant de la chorale de l'église et grand Chevalier, entre autres. Le père Daniel Lavoie, curé, après avoir remercié Camille Legaré pour son dévouement à la paroisse et à l'église, lui demanda de faire l'homélie

Camille s'acquitta admirablement de cette tâche. Il prit le thème du Christ "aimez-vous les uns les autres, et aimez votre prochain comme vous-même" Camille fit la comparaison entre le corps et l'âme d'une personne. Comme un corps humain ne peut vivre sans oxygène, non plus, l'âme ne peut vivre sans amour

Il fit allusion à un plongeur qui ne restera jamais longtemps sous l'eau sans une bonbonne d'oxygène, sur le dos, pour lui aider à respirer quand il n'a pas d'air ordinaire pour survivre

Il compara l'amour des êtres, les uns envers les autres comme des bonbonnes pleines, qui aide l'âme de ceux autour de nous, à respirer et à s'épanouir

Toutes les actions, les charités, les "merci", les sourires, que nous prodiguons aux autres et qu'ils nous remettre, sont des façons de tenir bien vivante, la santé de notre âme en lui fournissant l'amour dont elle a besoin pour fonctionner normalement

Le frère Légaré termina en disant qu'il avait beaucoup aimé son séjour à Sainte-Anne-des-Chênes, qu'il avait aimé les paroissiens, qu'il ne les oublierait pas et qu'il espérait revenir nous voir aussi souvent qu'il pourrait, parce qu'il se sent le bienvenu à Sainte-Anne-des-Chênes

Les paroles du frère Légaré furent suivies d'un applaudissement spontané des paroissiens, qui voient partir Camille avec beaucoup de regrets. Comme plusieurs ont dit "C'est un gros morceau que nous perdons"

**Constance TOUGAS**

## La Broquerie

# Les gars, vous savez comme moé

**Roland Gauthier est en beau joual-vert.**

Il paraît qu'en feuilletant sa Liberté de la semaine dernière, il a appris que le Père Gédéon de la Beauce venait faire son tour à La Broquerie pour le Retour aux sources au mois d'août

Ça fait qu'il est allé voir l'organisation et pis y eux a dit l'air de rien: "Pis, y paie son voyage, Gédéon?" Ah! non, non, qu'on y a répondu, même qu'on y donne un p'tit cachet en plus

Ah ben, ça parle au peau d'chien. Aller, cri ça dans l'fin fond d'la Beauce et pis dépenser d'l'argent à plein là-dessus quand on a mieux drette icitte et pis que ça leur coûterait pas une tôle!

"Cou don, Demerise, à vient Demerise?" Ah non, pas Demerise, ça coûterait deux fois plus cher! "Ah ben, nom d'une pipe, à part ça qu'y en fini pas de parler de Demerise mais y a honte de la montrer. Roland Gauthier lui, y n'a pas honte de sa Demerise"

"A part ça les gars, là, vous savez comme moé, pis tout le monde le sait, que le Père Gédéon, y copie sur moé, y m'imite même!"

De toute façon, le dernier mot n'est pas dit. C'est Roland Gauthier lui-même qui invite tout le monde à la soirée du Père Gédéon, à l'arène de La Broquerie, le samedi 6 août. Et puis, tant qu'à y être, fumez un peu

C'est le centenaire à La Broquerie et le Retour aux sources, c'est une rencontre des paroissiens résidants et anciens qui reviennent vivre des bribes de leur passé -diaporama, chants, banquets, danse dans la rue, retrouvailles... Les 5, 6 et 7 août à La Broquerie

**Rino OUELLET**

## Les archives de la SFM restaurées

Les archives de la Société franco-manitobaine, dont les locaux furent détruits à l'hiver par un incendie, seront restaurées dès cet été.

Un archiviste de l'Université de Montréal, Jean-Guy Rousseau, séjourne à Winnipeg du 4 juillet au 5 août afin de réaliser les travaux nécessaires à la remise en ordre des archives. Cette étape fait suite à la mission, au printemps dernier, de l'archiviste québécois. Claude Gaulin, qui a effectué le relevé de l'état des archives et proposé un plan de redressement. Après l'incendie, le ministère des affaires intergouvernementales du Québec avait en effet offert à la Société franco-manitobaine de lui venir en aide.

Soulignons que M. Rousseau est co-auteur avec Carol Couture d'un volume intitulé "**Les archives au 20e siècle, une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche**".

# De tels événements devraient se répéter annuellement



Un instantané de la fête

**Les jours de célébrations sur le terrain du Musée de Saint-Joseph, avaient lieu les 2 et 3 juillet.**

La mauvaise température du samedi nous oubligea d'annuler notre parade qui promettait d'être des plus variées. Mais on ne se tint pas vaincus pour autant. Pour la soirée, étant donné l'état du terrain, on déblaya la remise à machineries, improvisa un plancher à danser alors que les musiciens, Octave Leclerc, d'Ile-des Chênes, Léola Prent à la guitare et de Collette Parent à l'orgue, s'installerent sur le char décoré du Comité culturel, pour son 10e anniversaire. Une cinquantaine de personnes s'en donnèrent à coeur joie et les derniers partirent aux petites heures du matin

Dimanche s'annonçait mieux. Les quelques nuages qui se glissèrent dans l'après-midi ne furent que rafraîchissants pour les amateurs de fer à cheval. Parmi les concurrents, on remarquait sept groupes

Les groupes de Jean-Louis Perron et Irène Lorteau, Lucille Gagnon et John Tourond, Arthur Lorteau et Roland Parent, Henri Perron et Wayne Arnold, Claude Delorme et Rita Conan, André Conan et Armand Gagnon, Roger Delorme et René Dionne

Jean—Louis Perron et Irène Lorteau furent nos champions et rapportèrent le 1er prix

Pour ceux que ça intéressait, les batiments sur les terrains du Musée étaient ouverts au public pendant les deux jours de la fête. Dans l'ancienne école meublée comme dans les jours passes, on pouvait admirer differentes peintures d'artistes de chez-nous, des travaux à l'aiguille, au crochet, des céramiques, entre autres

On ne put profiter d'une démonstration des battages de l'ancien temps à cause du terrain trop emboué. On se reprendra l'an prochain

Encore une fois, l'esprit d'entraide, la bonne organisation et la participation de chacun furent un encouragement pour les organisateurs et une façon de leur dire que de tels événements devraient se répéter annuellement

**Marie SARRASIN**









## Cinq générations

Dans la photo, on reconnaît cinq générations de la famille Fortier de Saint-Boniface: Pulchérie Fortier (96 ans, du Foyer Saint-Boniface), sa fille Jill Killeen, sa petite-fille Eilleen Ryckebosch, son arrière-petite-fille Kim Branson et, pour représenter la 5e génération, Jennifer Branson

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.

# Que feront les quatre finissants?

**Parmi les 32 finissants de l'Institut Collégial de Saint-Jean-Baptiste, figuraient quatre de nos jeunes de Saint-Joseph.**

Il s agit de Adéline jr., fille de Marcel et Adéline (Grégoire) Fillion; Luc, fils d'Aime et Claudette (Dupuis) Rémillard: Lucien fils de Gilles et Huguette (Dupuis) Rémillardd; Laurent, fils de Léon et Marie (Gagnon) Sarrasin

Ces jeunes se dirigeront dans différentes carrières dès la rentrée des classes 1983-84

Adéline Fillion a choisit la voie d'infirmiere, cours qu'elle prendra a l'hòpital de Saint-Boniface

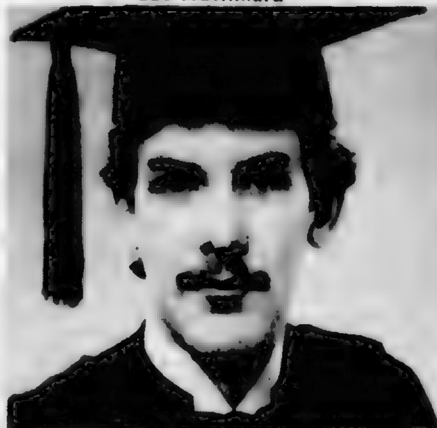
Lucien Rémillard se dirige dans l'étude des ordinateurs (Computer Programmer Analyst). Il se mérita le prix de Mathématiques 301

Luc Rémillard travaillera pour quelques temps avant de se lancer dans les études universitaires. Il se mérita le prix "d'Athlète pour l'année". Laurent Sarrasin compte commencer son cour en agriculture à l'Université du Manitoba cette année-même

**Marie SARRASIN**



Luc Rémillard



Lucien Rémillard



Adéline Fillion



Laurent Sarrasin

# REPÈRES

## *MGEA, Lyon, article 23*

Le syndicat des fonctionnaires provinciaux, le MGEA, s'est prononcé en faveur de services bilingues limités, proposés dans le projet d'amendement à l'article 23 par le gouvernement provincial. Toutefois, le président de la MGEA estime que le libellé de l'amendement est trop vague et que la marge d'interprétation qui serait laissée aux tribunaux sera beaucoup trop large. Il suggère donc au gouvernement de resserrer les définitions pour éviter tout abus

De son côté, le premier ministre Pawley a promis d'étudier les suggestions des fonctionnaires, mais il rappelle que le projet d'amendement est le fruit d'une entente entre plusieurs parties. Le texte de l'amendement ne peut pas être modifié sans leur consentement

Quant au chef de l'opposition, Sterling Lyon, il a exigé de nouveau que la question soit reportée à la prochaine session législative, et qu'il y ait, entre temps, des audiences publiques. Amender hâtivement la constitution serait imprudent et pourrait constituer un précédent nuisible

## *26 projets d'emplois*

Le gouvernement du Manitoba et le fédéral dépenseront environ 5 millions de dollars cette année sur des projets de création d'emplois pour plus de 400 personnes 26 projets pourront ainsi être réalisés dans le cadre du programme NEED. Plus de la moitié de la somme totale sera dépensée à Brandon et Lynn Lake. Selkirk recevra une autre subvention importante pour le développement des berges de la Rivière Rouge et les Blue Bombers de Winnipeg toucheront 450 000 dollars pour la rénovations de leurs bureaux

## *Blé: hausse et contrôle*

La Commission canadienne du transport envisage des livraisons record de grain cette année. Près de 31 millions de tonnes métriques de grain seront expédiées via les différents ports de mer du Canada. Cela signifie une augmentation de 5,5 pour cent par rapport à l'an dernier

Par ailleurs, le Conseil international du blé prévoit que l'accroissement des stocks de blé entrainera un contrôle de la production en 1984. Le conseil évalue la récolte de blé en 83 à 484 millions de tonnes, soit 4 millions de tonnes de plus que prévu. De plus, un déclin des ventes de 3 millions de tonnes laisse prévoir que les réserves augmenteront de 3 millions de tonnes pour atteindre 113 millions de tonnes. À moins d'intempéries, des contrôles de production seront donc nécessaires en 84 pour un raffermissement des prix

# Somerset

## Des événements spéciaux ont eu lieu pour la pré-maternelle

**Le début du mois de juin marquait la fin des classes pour nos petits bambins de la pré-maternelle. L'année fut bien remplie d'activités et de travail plus "sérieux".**

Une moyenne de 20 enfants participèrent à la classe. Dix le matin et dix l'après-midi, deux fois par semaine. Ce montant total augmentait jusqu'à 24 par moments.

Quelques événements spéciaux eurent lieu au cours de l'année. Au mois de décembre les petits, avec l'aide de leurs deux monitrices, préparèrent une petite saynette pour le concert de Noël de l'école élémentaire. Des journées sociales furent organisées pour célébrer la Saint-Valentin, Pâques et la fin de l'année.

Au mois de mai les deux classes firent une escapade au centre-ville de Somerset. Ils visitèrent entre autres le Bureau de Poste ou Jeannette Rheault les reçut en leur expliquant tous les mystères du système.

Pour l'animatrice, Diane Poiron-Toupin et son assistante Denise Vandenbussche, et l'étudiante-assistante Carole Badiou, l'année fut assez mouvementée.

Notons que cette pré-maternelle française est un projet réalisé par le Comité culturel français de Somerset.

**Huguette L. BOULET**



**Rangée arrière - Carole Badiou, Geneviève Toupin, Jason VanDamme, Jérémioe Labossière, Travis VanDenBussche, Scott Préjet, Diane Poiron-Toupin. Rangée du milieu: Jennifer Payette, Marcelle Lussier, Joanne Moret. 1ère Rangée: Holly Knibbs, Darlene VanDeynze, Chantal Labossière, Chantal Ronceray, et Darcelle Levreault.**




**Amy VanWoensel, David Sykes, Kristi Akison, Darcy Ketsman, Eric Payette, Travis DeJaeger, Ian Beernearts, Bruno Payette, Micheline Rondeau, Karla Labossière et l'animatrice, Diane Poiron-Toupin.**

**Hommage à ma soeur décédée le 13 juin 1983**



*Chère Agnès,*

*Comme! tu nous as quittée subitement! C'est le coeur brisé que nous t'avons vu partir. Pas même le temps d'un regard, d'une poignée de main, d'un adieu!*

*Tu étais là, sur ton lit blanc toujours immobile. Nous sommes demeurés à ton chevet durant les dernières heures, refusant de croire que c'était la fin.*

*Nous attendions de toi un geste, un mouvement qui nous auraient permis d'espérer.*

*À un certain moment dans notre douleur, nous avons eu le sentiment que tu voulais nous faire un signe. Avec émoi ton nom est monté à nos lèvres, avec un mot d'amour que nous voulions te dire pour la dernière fois.*

*Nous aurais-tu entendu? Cela restera un mystère.*

*Peu de temps après, c'était déjà le grand départ. Le Seigneur venant à ta rencontre, en te prenant par la main.*

*Il est difficile pour nous de croire que tu es partie; il nous semble que tu es toujours là, avec nous.*

*Ta présence reste gravée dans nos coeurs, ton souvenir ne s'effacera jamais, pour tous ceux qui t'ont aimé.*

*Pour nous réconforter nous aimons nous rappeler les événements heureux passé avec toi.*

*Notre enfance, notre jeunesse, les chansons que nous avons chantées et les duos de piano que nous avons joués ensemble. Nos rencontres intimes étaient toujours des rayons de bonheur partagés.*

*Ta famille a été pour toi, toute ta vie. Tu lui a tellement donné. Ton amour, tes talents, ton travail. Ta vie était un don total de toi-même pour les autres, au point que tu ne pensais plus à toi-même.*

*Les dernières paroles que tu m'écrivais récemment sont pour moi plus précieuses que l'or; je les relis souvent pour te retrouver.*

*Je n'avais qu'une soeur, c'était toi. L'amour que j'ai toujours eu pour toi, demeurera à jamais dans mon coeur.*

*À ton dernier repos au milieu de notre douleur, ta Jeannette m'a donnée une rose cueillie sur ta tombe. Je l'ai acceptée comme venant de toi! Quelle délicatesse!*

*Que le Seigneur te reçoive dans sa maison, dans l'espérance de nous retrouver un jour.*

*Adieu Agnès,*
*Ta soeur Thérèse*

**Par:**
**Thérèse Granger Gauthier**



# Nécrologie



**Georges LAURENCELLE**

Le mardi 14 juin 1983, à l'Hôpital Général de Saint-Boniface, est décédé à l'âge de 87 ans, Georges Laurencelle, époux bien-aimé de Clara Beaudry du 458, rue Valade, Saint-Boniface.

Il fut précédé dans la tombe par une fille Yvette Marie en 1933, un fils Noël en 1966 et un gendre Gérard Kirouac en 1982. Lui survivent, outre son épouse, trois filles: Jeannine Kirouac de La Broquerie, Yvette de Saint-Boniface, Ginette et son époux Ron Finch de Winnipeg; six fils: Lucien et son épouse Lucille de Saint-Vital, Ubald et son épouse Huguette d'Ottawa, Irénée et son épouse Lorraine de Saint-Adolphe, Gérard de Saint-Adolphe, Rénald et Gilbert de Saint-Boniface; 30 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants; deux frères: Louis et Eugène de La Broquerie.

Les prières furent récitées le jeudi 16 juin à 19h00 en la Cathédrale de Saint-Boniface, suivies de la messe de la résurrection. L'abbé Gérard Dionne officiait. Concélébraient avec lui Mgr Maurice Baudoux, l'abbé Louis Laurencelle, neveu, les abbés Jean-Louis Rocan, Léonce Aubin, Georges Damphousse, Fernand Desjardins, Gilbert Gariépy, Roland Lanoie, Odilon Larochelle et les pères Gérard Clavet, c.s.v., Jack Lorand, o.m.i., et Gilles Primeau, p.b.

Le service de l'autel était assuré par Réal et Noël Kirouac; Georges Kirouac agissait comme lecteur tandis que Mérille Kirouac portait la croix; les porteurs étaient Richard, Raymond, Robert, Roger, Marc et Denis Laurencelle - tous petits-fils du défunt.

La chorale était dirigée par Gilles Landry et Priscille Cormier touchait l'orgue. En hommage à M. Laurencelle, qui a été plus de 20 ans huissier pour sa paroisse, deux neuveux, Léo Boisjoli et Denis LeGal, et deux petits-cousins, Philippe et Benoît Lambert, actuellement huissiers à la Cathédrale, firent la quête.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Boniface, rue Archibald. La direction des funérailles de Georges Laurencelle fut confiée au Salon Mortuaire Desjardins.

Né à La Broquerie le 25 novembre 1895, fils d'Alfred Laurencelle et de Malvina Desgagné, M. Laurencelle épousa Clara Beaudry le 7 mai 1930. Ils vécurent à La Broquerie jusqu'en 1956 alors qu'ils déménagèrent à Saint-Boniface. M. Laurencelle gagna sa vie et celle de sa nombreuse famille comme bûcheron, cordonnier et charpentier. Il prit sa retraite à l'âge de 74 ans après avoir travaillé les quinze années précédentes à Supercrete Ltée. M. Laurencelle était un homme affable, accueillant, généreux et toujours prêt à rendre service. Il a participé dans la mesure du possible à la vie de sa communauté: à La Broquerie, comme commissaire d'école, directeur du Conseil de la coopérative de consommation et membre du choeur de chant et à Saint-Boniface, comme directeur de la Caisse populaire. M. Laurencelle laisse à ses descendants l'exemple du travail laborieux, de l'oubli de soi, d'un attachement profond à sa langue et d'une grande dévotion à la Sainte Vierge. Il demeure pour eux une lumière par la foi qu'il a vécue et pratiquée. Le dimanche 14 juin, deux jours avant son décès, à la demande de son fils aîné, il donna sa dernière bénédiction paternelle à tous ses enfants réunis auprès de lui.

Au cours de votre séjour à l'hôpital, Papa, vous disiez souvent "je suis fatigué, fatigué, je suis usé". Vous vous reposez maintenant dans la maison du Père. "Les portes de la maison s'ouvrent toutes grandes pour toi. Dieu te dit: Viens mon ami, viens près de moi."

**REMERCIEMENTS**

La famille Laurencelle désire exprimer sa profonde reconnaissance à tous les parents, amis et voisins pour leur témoignage de sympathie, soit par leur assistance aux prières et aux funérailles, cartes, offrande de messes, de prières et de fleurs et pour toutes autres marques de sympathie.

Sincères remerciements au célébrant, l'abbé Gérard Dionne, aux concélébrants, servants, lecteur, porteurs, huissiers, à la chorale, spécialement à M. Aurèle Desaulniers et à l'organiste.

Un merci spécial aux médecins, au personnel du 4e A-sud de l'Hôpital de Saint-Boniface, ainsi qu'au personnel du service de la pastorale. Merci aux parents et amis qui ont rendu visite à notre époux et père durant son hospitalisation.



**Agnes KIROUAC (née Granger)**

Le 13 juin, à l'Hôpital Saint-Boniface, à l'âge de 56 ans, est décédée Agnes Kirouac de La Broquerie.

Elle laisse dans le deuil son époux bien-aimé Honoré; quatre filles: Jeannette et son époux Léo Fréchette de La Broquerie, Lucille et son époux Emile Dupuis de Saint-Jean-Baptiste, Lorraine et son époux Stan Anderson de Brandon, Louise et son époux Richard Maynard de Sainte-Anne-des-Chênes; quatre fils: Roland et son épouse Angèle (née Verrier), Marcel et son épouse Marie-Jeanne (née Gérardy), Gilbert et Guy tous de La Broquerie; 12 petits-enfants et 1 précédément décédé; son père Louis Joseph Granger du Foyer Youville, une soeur Mme Maurice Gauthier (Thérèse) de Saint-Boniface; deux frères: Louis et Léonie (née Gauthier), Jean et Hermance tous de La Borquerie; ainsi que de nombreux beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu en l'église de La Broquerie le 15 juin. Les prêtres célébrants furent le père Gérard Clavet, assisté par l'abbé Robert Campeau, le père Louis Vielfaure et le père Jean Tétrault.

La direction des funérailles fut confiées au salon mortuaire Desjardins.

Les porteurs furent six neveux: Louis Kirouac, Rénald Choiselat, George Kirouac, Roger Granger, Rénald Granger et Claude Gauthier.

La famille remercie les prêtres célébrants, les servants, les lecteurs, l'organiste, la directrice de chants et les chanteurs.

Merci aux Chevaliers de Colomb pour tous les services rendus. Sincères remerciements pour offrandes de messes, assistance aux funérailles et pour toutes autres marques de sympathie.

**Méo LABOSSIÈRE**

Méo Labossière de Saint-Léon est décédée à l'hôpital de Swan Lake le 29 juin 1983 à l'âge de 73 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Lucienne, née Grenier; ses six enfants: Edna et son époux Bob Henderson, Victor et son épouse Diane, Gilbert et son épouse Lucille, Wilfrid et son épouse Solange, Florette et son époux Lawrence Henderson, Marielle et son époux Don Craw; 15 petits-enfants; 3 frères: Clément, Adrien et Albert; 4 soeurs: Noëlla Weir, Albina Toupin, Méa Leblanc et Léa Rhealt; de nombreux neveux et nièces. Ils fut précédé par ses parents, 2 frères et 4 soeurs.

Les prières eurent lieu le 1er juillet à 14h00 en l'église de Saint-Léon, suivies de la messe de la Résurrection, célébrée par l'abbé Louis Laurencelle. L'inhumation se fit au cimetière local.

Les porteurs étaient ses neveux, Ernest Rheault, Paul R. Labossière, Emile Labossière, Antonio Grenier, Etienne Grenier et Antoine Grenier.

Le salon funéraire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes était en charge des funérailles.

**REMERCIEMENTS**

Lucienne Labossière et sa famille remercie les personnes qui ont assisté aux prières et à la messe, ainsi que ceux qui ont fait parvenir condoléances et intentions de messe.

**PRIÈRE À SAINT JUDE**

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement...(ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

**La Municipalité du Village de Saint-Pierre-Jolys**
recherche un(e)

## Secrétaire-trésorière bilingue

Salaire négociable selon les qualifications.
Entrée en fonction le plutôt possible.
Date de fermeture: le vendredi 29 juillet 1983.
SVP faire parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae au:

**Conseil municipal**
**Village de Saint-Pierre-Jolys**
**C.P. 218**
**Saint-Pierre-Jolys**
**Manitoba R0A 1V0**

---

**La LIBERTÉ**

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom ......................................

Nouvelle adresse ..........................

............................................

Code postal ......... No d'abonné .........

Envoyez ce coupon, ainsi que l'étiquette portant votre ancienne adresse à **La LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4.**

---



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**avis de décision**

Décision CRTC 83-491 SRC. Renouvellement de licences de réseau. La SRC a demandé au Conseil de reporter de nouveau les audiences de renouvellement de ses licences de réseau pour ses stations de radio MA et MF et de télévision de langues française et anglaise. Dans une lettre du 28 février 1983, la Société a cité un certain nombre (TRADUCTION) "d'activités primordiales qui ne seraient peut-être pas terminées - ou dont la portée ne serait pas tout à fait connue - au début de l'année 1984", tout particulièrement "la réaction de la Société face à la stratégie fédérale de radiodiffusion, les décisions susceptibles d'être prises par suite de recommandations du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale et les études détaillées sur l'orientation de la radio que la Société effectue actuellement". En conséquence de ce qui précède, le Conseil est d'avis qu'il est tout à fait justifié de repousser les audiences de renouvellement des licences de réseau de la Société. Par conséquent, les licences de réseau pour les stations de radio de langues française et anglaise de la Société sont renouvelées pour douze autres mois, soit du 31 mars 1984 au 31 mars 1985 et celles pour les stations de télévision de langues française et anglaise, pour six autres mois, soit du 1er octobre 1984 au 31 mars 1985.

Canada

---



---

**LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA INC.**

recherche pour sa filiale Télé-Pop Inc. un(e)

## représentant(e), services informatique

**Responsabilités:**
- assiste les caisses dans l'application du système informatique
- assiste les caisses dans l'intégration de nouveau produit informatique tel que l'intercaisse et le grand livre, etc.
- responsable pour l'entraînement d'employés de caisses vis-à-vis l'utilisation du système informatique

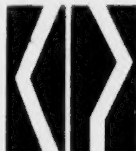
**Qualifications et expérience:**
- expérience dans une institution financière une nécessité
- connaissance d'un système informatique un atout
- personne avenante et dynamique
- capacité de communiquer effectivement en français et en anglais
- la personne choisie devra posséder une voiture

**Salaire:**
Selon l'expérience et les qualifications

**Entrée en fonction**
Immédiatement

S'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae avant le 18 juillet 1983 au:

**Directeur général**
**La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.**
**C.P. 68**
**390F, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 3B4**



---

VILLE DE BRANDON

## DEVIS DE CONSTRUCTION

Le soussigné recevra jusqu'à 3h00 de l'après-midi, l'heure du lieu, jeudi le 28 juillet 1983, des soumissions cachetées pour "La Reconstruction de la Voie de Départ 08 - 26, Taxiways A, B et pron 1: y compris un allongement à la Voie de Départ 08 à l'aéroport de Brandon, Brandon, Manitoba.

Pour apprendre les plans, les prescriptions des travaux à exécuter, les instructions et les modèles de soumission, s'adresser au soussigné avec la somme par provision de cent dollars (100 dollars), argent comptant ou avec un chèque visé établi à City of Brandon, dont aucune partie ne sera remboursée.

Les plans et les prescriptions des travaux à exécuter peuvent être inspectés à:

(a) The Office of the City Engineer
City Hall
410 - 9e Rue
Brandon, Manitoba

(b) Brandon Construction Association
950 - 10e Rue
Brandon, Manitoba

(c) Winnipeg Construction Association
290, rue Burnell
Winnipeg, Manitoba

Ce projet est inscrit par le gouvernement fédéral sous le programme de rétablissement spécial du capital.

Il y aura une explication du projet pour les soumissionaires intéressés le vendredi 15 juillet 1983 à 14h30 de l'après-midi dans le bureau du directeur de l'aéroport municipal de Brandon.

Cette explication comprendra une discussion des détails du projet et un tour du terrain de construction. On répondra aux questions au sujet du projet en ce temps-là.

On ne pourra pas envisager les soumissions à moins qu'elles ne soient présentées en conformité avec les instructions et sur les modèles de soumission pourvus.

Il faut accompagner les devis de construction d'une garantie du montant et de la forme specifiée.

La plus basse ou n'importe quelle soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

**D.J. (Scotty) McIntosh**
**Purchasing & Stores Supervisor**
**City of Brandon**
**410 - 9e Rue**
**Brandon, Manitoba**
**R7A 6A2**

---

# DEVISONS!

---

**AVIS AUX CRÉANCIERS**

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, ADRIEN BAPTISTE SOUQUE, du village de Haywood, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 27 août 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour du mois de juillet 1983.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

---

**AVIS AUX CRÉANCIERS**

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, HYACINTHE LAPOINTE, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, prêtre retiré, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 17 août 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de juillet 1983.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

---

**L'Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix**
recherche services

## Animateur(trice) bilingue

pour région Manitoba et Nord-ouest Ontario. Expérience animation, connaissance Tiers Monde et développement, disponibilité. Envoyer curriculum vitae et lettre montrant intérêt et qualifications avant le 22 juillet 1983 à:

**Directeur du Personnel**
**2111, rue Centre**
**Montréal, Québec**
**H3K 1J5**

---

# DEMANDE D'EMPLOI

**LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA INC.**

est à la recherche d'un(e)

## directeur(trice) des communications

**TÂCHES:**
- le/la titulaire du poste est responsable de l'application des programmes d'information de La Fédération auprès des caisses populaires et le public en général que ce soit en matière de marketing, publicité, de communiqués, d'articles et de communiqués de presse, etc.
- le/la candidat(e) aura à concevoir un programme de développement communautaire pour le mouvement coopératif francophone de la province
- il/elle coordonne les communications entre les différents paliers du mouvement
- il/elle rédige des textes et coordonne le cheminement nécessaire à la réalisation des publications ou de tout autre outil d'information de La Fédération
- le/la candidat(e) organise les assemblées annuelles ou régionales de La Fédération

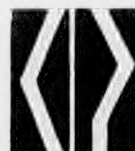
**EXIGENCES:**
- un diplôme universitaire de niveau baccalautéat en communication ou marketing ou l'équivalent ou une expérience pertinente
- une maitrise parfaite des deux langues officielles du Canada
- l'initiative, la créativité et un sens développé du travail d'équipe sont des qualités essentielles requises

**Traitement:**
Selon les qualifications et l'expérience

**ENTRÉE EN FONCTION:**
Le plus tôt possible

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avant le 22 juillet 1983 en indiquant "Personnel et Confidentiel" au:

**Directeur général**
**La Fédération des caisse populaires du Manitoba Inc.**
**C.P. 68**
**390F, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 3B4**



**Cette semaine au Centre-ville**

# Encore '83

DE LA MUSIQUE... dans le coeur de la ville. Du 14 au 17 juillet s'exécuteront David Essig, Jim Post, le Peter Allen Jazz Group, Margret Christl, Peter Paul Van Camp, le Unicity Steel Band, Dave McLean, et d'autres. Pour tous renseignements, téléphoner à 943-CORE, 24 heures sur 24.



OPÉRATION CENTRE-VILLE DE WINNIPEG

## LE CENTRE PRÉSCOLAIRE COMMUNAUTAIRE LE P'TIT BONHEUR

recherche

## un(e) animateur(trice)

DE PRÉMATERNELLE

**Qualifications:** Diplôme en éducation préscolaire OU autre formation équivalente. De préférence avec expérience. Aptitudes à travailler avec le comité de parents.

**Entrée en fonction:** le 1er septembre 1983

**Salaire:** à négocier

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er août 1983 au:

**Centre préscolaire communautaire**
**Le P'tit Bonheur**
**210, rue Masson**
**Saint-Boniface, Manitoba R2H 2N3**

## LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA INC.

recherche pour sa filiale Télé-Pop Inc. un(e)

## représentant(e) senior, services informatique

**Responsabilités:**
- responsable pour le développement et bon fonctionnement du représentant, services informatique
- assiste les caisses dans l'application du système informatique
- assiste les caisses dans l'intégration de nouveau produit informatique tel que l'intercaisse et le grand livre, etc.
- responsable pour l'entraînement d'employés de caisses vis-à-vis l'utilisation du système informatique

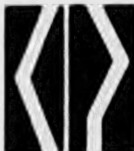
**Qualifications et expérience:**
- expérience dans une institution financière une nécessité
- connaissance d'un système informatique un atout
- personne avenante et dynamique avec qualité de "leadership"
- capacité de communiquer effectivement en français et en anglais
- la personne choisie devra posséder une voiture

**Salaire:**
Selon l'expérience et les qualifications

**Entrée en fonction**
Immédiatement

S'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae avant le 18 juillet 1983 au:

**Directeur général**
**La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.**
**C.P. 68**
**390F, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 3B4**





Transport Canada Air | Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C OP6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

**Projet**
**No 2352-83-32**

Reconstruction et agrandissement de la voie de circulation A et de l'aire de trafic 1, et autres travaux connexes, à l'aéroport de Kenora, à Kenora (Ontario)

Date limite: le 4 août 1983

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs à Winnipeg (Manitoba) et à Thunder Bay (Ontario).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

## APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CDST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372, ou 4900, rue Yonge, Willowdale, Ontario,lors du paiement du dépôt.

**PROJET**

**No 038885 - pour la Gendarmerie royale du Canada**
**Broughton Island, Térritoires du Nord-Ouest**
**"RCMP Married Quarters"**

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés au bureau du Département situés à Frobisher Bay, Térritoires du Nord-Ouest et aux bureaux de l'Association de construction à Toronto, Ontario et Winnipeg, Manitoba.

Date de fermeture: le mardi 16 août 1983

Dépôt: $50.00 pour chacun des projets

Renseignements additionnels:

R. Rehbein
Directeur de la construction
Tél.: (204)949-2649

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

## APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CDST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372, lors du paiement du dépôt.

**PROJET**

**No 003645 - pour Parcs Canada**
**"Wasagaming Campground Road Upgrading and Asphalt Surface Treatment"**
**Parc National Riding Mountain, Manitoba**

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux bureaux du Département situés à Régina et Saskatoon, Saskatchewan; et le "Roadbuilders & Heavy Construction Association of Saskatchewan" à Régina, Saskatchewan et le "Manitoba Heavy Construction Association Inc." à Winnipeg, Manitoba.

Date de fermeture: le mardi 26 juillet 1983

Dépôt: $50.00 pour chacun des projets

Renseignements additionnels:

G. Cole
Surveillant du territoire
Tél.: (204)949-2353

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada



Transport Canada Air | Transports Canada Air

## Possibilité comerciale Aéroport international de Winnipeg

Possibilité pour des compagnies privées d'exploiter les concessions suivantes dans l'aérogare de l'aéroport international de Winnipeg: magasin de journaux, boutique de cadeaux et boutique hors taxe.

Des soumissions cachetées portant sur le projet ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C OP6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

**PROJET (J-5003)**
**Concession: magasin de journaux à l'aéroport international de Winnipeg.**

Une réunion d'information aura lieu dans les bureaux administratifs de Transports Canada, Aéroport international de Winnipeg, 2000, avenue Wellington, Winnipeg (Manitoba) dans la salle de conseil du 4e étage, le jeudi 21 juillet 1983 à 13h00, heure locale.

Date limite de l'appel d'offres: le 19 août 1983.

**PROJET (J-5004)**
**Concession: boutique de cadeaux et boutique hors taxe à l'aéroport international de Winnipeg.**

Une réunion d'information aura lieu dans les bureaux administratifs de Transports Canada, Aéroport international de Winnipeg, 2000, avenue Wellington, Winnipeg (Manitoba), dans la salle de conseil du 4e étage, le jeudi 21 juillet 1983 à 10h00, heure locale.

Date limite de l'appel d'offres: le 19 août 1983.

**Directives**

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour le plus amples renseignements, appelez le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus élevée, ni aucune des soumissions.

Canada